



COMPTE RENDU ADMINISTRATIF 2023



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
AUTORITÉS :	2
Conseil administratif	3
Conseil municipal	4
ADMINISTRATION :	8
Personnel communal	9
COMPTE RENDU ADMINISTRATIF	10
Statistiques.....	11
Finances	12
DICASTÈRES DE M. JEAN-LUC BOESIGER	14
Culture et Loisirs	15
Sport.....	18
Aménagement du territoire - Urbanisme - Mobilité.....	22
DICASTÈRES DE M^{ME} BEATRIZ DE CANDOLLE	25
Sécurité et prévention.....	26
Environnement et domaine public communal	33
Travaux de génie civil	34
Bâtiments communaux.....	36
Développement durable.....	39
Collecte des déchets.....	40
DICASTÈRES DE M. PHILIPPE MOSER.....	42
État civil	43
Cohésion sociale	44
Fondation pour le logement	53

AVANT-PROPOS

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,

En application de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous avons l'avantage de vous faire parvenir le compte rendu administratif et financier de l'année 2023.

Ce document met en évidence les activités communales du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Afin que la lisibilité des informations soit optimale, comme l'an dernier, nous avons choisi de présenter ce compte rendu sous une forme plus condensée et avec les différents domaines regroupés par dicastère.

Les comptes annuels de notre commune sont détaillés dans un document annexe, conformément aux dispositions légales et réglementaires, dans lequel vous trouverez les chiffres, annotés et illustrés, offrant une vue générale et explicite du rapport de contrôle de notre fiduciaire. Un extrait a toutefois été inséré dans le présent compte rendu.

Le Conseil administratif tient ici à renouveler sa gratitude au Conseil municipal pour son appui et à saluer le personnel communal pour son efficacité et son esprit constructif pour le bien de Chêne-Bourg.

Le Conseil administratif :



Philippe MOSER
Conseiller administratif



Beatriz de CANDOLLE
Maire



Jean-Luc BOESIGER
Conseiller administratif

Chêne-Bourg, avril 2024

AUTORITÉS :
CONSEIL ADMINISTRATIF
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL ADMINISTRATIF

BUREAU DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Bureau du Conseil administratif a été formé pour 2023-2024 de la façon suivante :

Présidente : M^{me} Beatriz de Candolle, portant le titre de Maire
Vice-président : M. Philippe Moser, Conseiller administratif
Membre : M. Jean-Luc Boesiger, Conseiller administratif
Secrétaire : M. Pierre Debieux, Secrétaire général

RÉPARTITION DES DICASTÈRES

M. Jean-Luc Boesiger	M ^{me} Beatriz de Candolle	M. Philippe Moser
Aménagement du territoire <i>(urbanisme et mobilité)</i> Culture, sports et loisirs Communication Développement durable	Constructions et travaux Environnement et domaine public Sécurité <i>(police municipale, pompiers, sauveteurs auxiliaires, ORPC)</i> Développement durable	Finances Cohésion sociale <i>(affaires sociales, petite enfance, écoles, jeunesse, aînés, maison de quartiers, TSHM)</i> État civil Administration communale Développement durable
Remplaçant : M. Philippe Moser	Remplaçant : M. Jean-Luc Boesiger	Remplaçante : M ^{me} Beatriz de Candolle

Pour faciliter la lecture, les noms de fonctions ont été utilisés au masculin et se rapportent aussi bien aux femmes qu'aux hommes.



CONSEIL MUNICIPAL

Au 31 décembre 2023, le Conseil municipal se compose comme suit :

PARTI LIBÉRAL-RADICAL

(7 sièges)

(Paul Annen a démissionné le 9 novembre et sera remplacé en 2024)

Gilles Brand
Audrey Carrilho
Vanessa de Caboga
Delphine Giulietti
Damien Lechevallier
Philippe Meyer

SOCIALISTES (4 sièges)

Carmen Puglisi
Komla Sobo
Renate von Davier
Vladimir Yossifov

LES VERTS (8 sièges)

Ivan Ardizzone
Marina Ardizzone-Cabitzza
Mauro Bellucci
Lorédan Füeg
Dominique Gros *(dès le 16 mai, en remplacement de Jean-Marc Cuenet)*
Magali Origa
Olivier Regard
Bruno Vincenti

LE CENTRE

(2 sièges)

Alain Kolly
Jean Toscan

GROUPE INDÉPENDANTS

CHÊNOIS (2 sièges)

Hubert Borcard
Olivier Dallais

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Bureau du Conseil municipal a été formé pour 2023-2024 de la façon suivante :

Président	M.	Gilles Brand
Vice-président	M.	Ivan Ardizzone
2 ^e Vice-présidente	M ^{me}	Renate von Davier
Secrétaire	M.	Jean Toscan
Membre	M.	Olivier Dallais

COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES

Au 31 décembre 2023, la composition des commissions permanentes est la suivante :

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Présidente :	M ^{me}	Origa
Vice-Président :	M.	Brand
Membres :	M ^{mes}	Ardizzone-Cabitzza, von Davier
	MM.	Dallais, Füeg, Meyer, Toscan, Yossifov

COMMISSION COHÉSION SOCIALE

Président :	M.	Ardizzone
Vice-Président :	M.	Kolly
Membres :	M ^{mes}	Ardizzone-Cabitzza, Puglisi
	MM.	Borcard, Brand, Bellucci, Meyer, Sobo

COMMISSION CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Président :	<i>(M. Annen ayant démissionné le 9 novembre, M. Bellucci le remplace à cette fonction)</i>	
Vice-Président :	M.	Bellucci <i>(dès le 16 mai en remplacement de M. Cuenet)</i>
Membres :	M ^{mes}	Giulietti, Origa, Puglisi, von Davier
	MM.	Bellucci, Borcard, Gros <i>(dès le 16 mai, en remplacement de M. Cuenet)</i> , Kolly

COMMISSION DES FINANCES

Président :	M.	Sobo
Vice-Président :	M.	Dallais
Membres :	M ^{mes}	Carrilho <i>(dès le 1^{er} octobre, en remplacement de Mme Giulietti)</i> , Origa
	MM.	Ardizzone, Kolly, Lechevallier <i>(dès le 1^{er} octobre, en remplacement de Mme de Caboga)</i> , Vincenti, Yossifov

COMMISSION SÉCURITÉ

Président : M. Dallais
Vice-Présidente : M^{me} Ardizzone-Cabitzza
Membres : M^{mes} Puglisi, de Caboga (*dès le 1^{er} octobre, en remplacement de M. Lechevallier*)
MM. Regard (*dès le 15 novembre, en remplacement de M. Bellucci*), Toscan, Vincenti, Yossifov
(*M. Annen a démissionné le 9 novembre.*)

COMMISSION DES TRAVAUX, CONSTRUCTIONS ET DOMAINE PUBLIC

Présidente : M^{me} Carrilho
Vice-Présidente : M^{me} von Davier
Membres : MM. Gros (*dès le 16 mai, en remplacement de M. Cuenet*), Dallais, Füeg, Lechevallier, Regard, Sobo, Toscan

DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

CONSEIL DE LA FONDATION POUR LE LOGEMENT DE LA COMMUNE DE CHÊNE-BOURG

Président : M. Moser
Vice-Présidente : M^{me} Perroud
Secrétaire : M^{me} von Davier
Membres : MM. Boesiger, Gauthier, Pernet, Regard, Toscan

Secrétaire
administratif : M. Debieux

CONSEIL INTERCOMMUNAL POUR LE GROUPEMENT DE COMMUNES DU CENTRE SPORTIF SOUS-MOULIN

M. Boesiger
MM. Ardizzone, Borcard, Kolly, Sobo
(*M. Annen a démissionné le 9 novembre.*)

ASSOCIATION DE LA MAISON DE QUARTIERS DE CHÊNE-BOURG

M. Moser
M^{me} Carrilho
MM. Borcard, Füeg, Kolly, Yossifov

DÉLÉGUÉS AU COMITÉ DU JOURNAL « LE CHÊNOIS »

M. Boesiger
M^{me} Ardizzone-Cabitzza
M. Brand

DÉLÉGUÉS AUX ÉDITIONS CHÊNOISES

M. Boesiger
M. Borcard

COMMISSION NOCTAMBUS

M^{me} Mme Ardizzone-Cabitzza

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunit en moyenne une fois par mois hors des vacances scolaires. Durant ses séances, il traite les objets présentés par le Conseil administratif et a la possibilité de faire ses propres propositions. Les séances sont également l'occasion d'un moment d'échange entre les deux Conseils sur les sujets d'actualité et la vie communale.

En 2023, le Conseil municipal s'est réuni à sept reprises. Voici une sélection des sujets traités :

14 FÉVRIER

Les procès-verbaux, contenant l'intégralité des sujets traités, avec les textes parlementaires, débats et votes, peuvent être consultés ici :



- Crédit complémentaire de Fr. 2'400'000.- TTC pour couvrir la participation au coût des travaux supplémentaires et poursuivre les travaux d'aménagement du projet d'espace public de l'interface CEVA
- Proposition de résolution « Pour la fête des promotions scolaires le samedi précédant la dernière semaine de l'année scolaire » (voir aussi la séance du 17 octobre)
- Travaux sur la Voie verte et déviation cycliste

21 MARS

- Axe Frontenex – Réaménagement de l'avenue Mirany (plusieurs objets ; voir aussi les séances du 16 mai et du 21 novembre)

16 MAI

- Comptes 2022 de la Commune de Chêne-Bourg et de sa Fondation pour le logement
- Crédits budgétaires supplémentaires 2023 d'un montant total de Fr. 887'400.-, destinés à divers mandats, travaux, achats et subventions
- Crédit brut de Fr. 1'250'000.- TTC destiné au réaménagement des parties basse et haute de l'avenue Bel-Air – Accroches à la rue de Genève et au carrefour Mirany
- Crédit brut complémentaire de Fr. 270'000.- TTC destiné au réaménagement de l'avenue de Bel-Air
- Crédit brut de Fr. 7'800'000.- TTC destiné au réaménagement de l'avenue Mirany dans le cadre de « l'axe Frontenex »
- Proposition de motion « Pour un aménagement cohérent de l'axe Frontenex – avenue Mirany »
- Élection du bureau du Conseil municipal pour la période 2023-2024

13 JUIN

- Crédit brut complémentaire de Fr. 680'000.- TTC destiné au réaménagement intérieur du bâtiment sis à la rue du Gothard 11
- Révision du plan directeur forestier de janvier 2023
- Point de situation sur les motions et les résolutions
- Proposition de motion « Pour un marché nocturne gourmand et local »
- Sécurité sur les places publiques

19 SEPTEMBRE

- Crédit brut de Fr. 27'000.- TTC destiné à l'achat d'un tracteur tondeuse John Deere X950R
- Diverses questions et observations concernant des chantiers en cours sur le territoire communal, l'aménagement et la sécurité routière

17 OCTOBRE

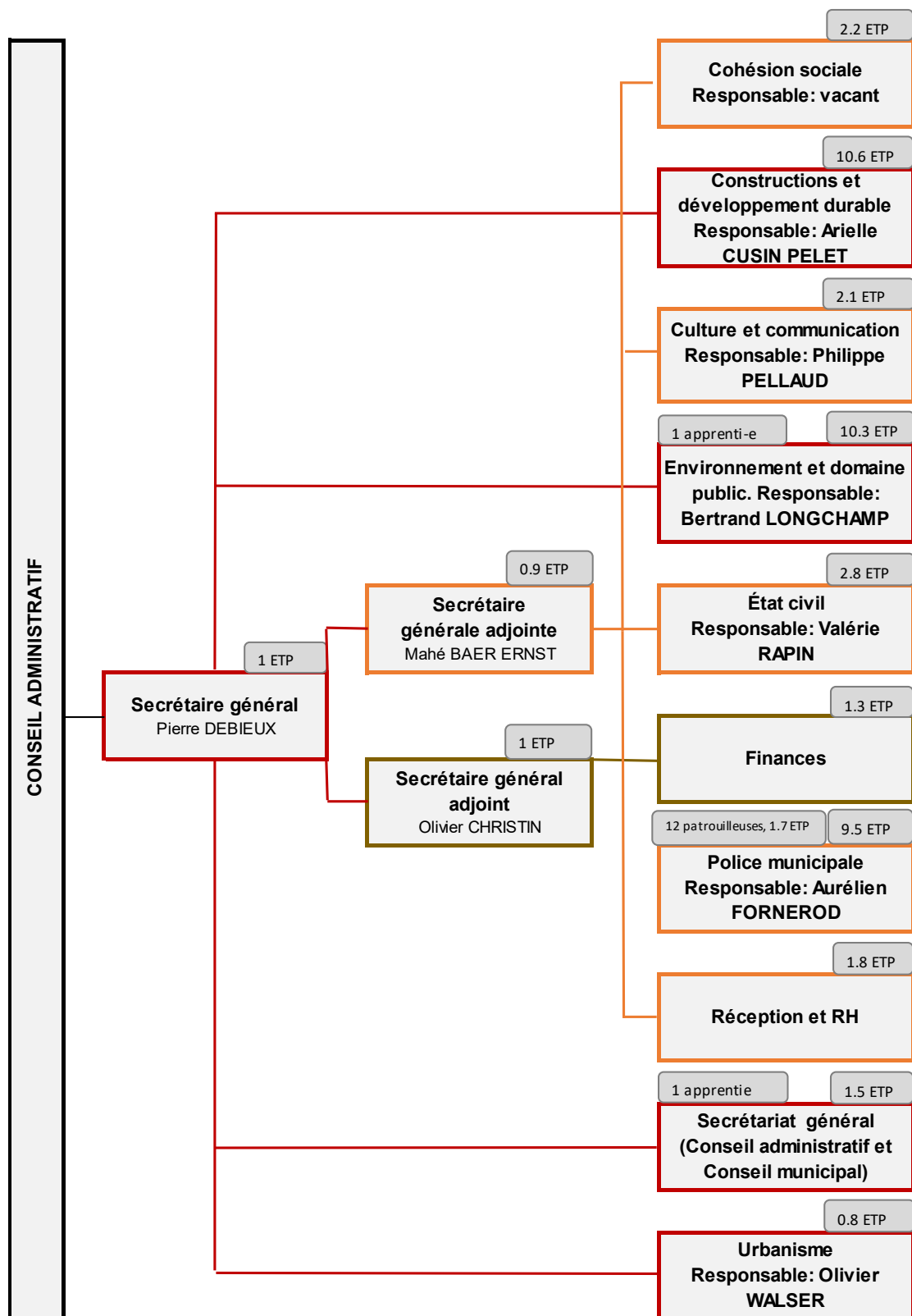
- Dépôt du projet de budget 2024 et déclaration du Conseil administratif
- Proposition relative à l'octroi d'une dérogation au rapport des surfaces dans le cadre de la requête définitive en autorisation de construire DD 327516/1 concernant la construction de 5 bâtiments d'habitats groupés (60 % THPE) au lieu-dit « La Colline »
- Crédit brut de Fr. 750'000.- TTC destiné à l'agrandissement et au réaménagement du préau de l'école Place-Favre projetant la construction d'un préau couvert, l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et la création d'un îlot de fraîcheur
- Proposition de résolution : « Pour la fête des promotions scolaires 2024 le vendredi et le samedi de la fin de l'année scolaire »
- Proposition de motion « Valorisation de la formation duale »
- Questions relatives aux chantiers d'aménagement et aux espaces publics

21 NOVEMBRE

- Projet de budget 2024
- Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU)
- Crédit destiné au versement de la contribution annuelle pour le versement 2024 de subventions d'investissement aux communes genevoises
- Amortissements complémentaires 2023
- Stratégie d'évolution de la zone villas
- Proposition de résolution : « Carrefour avenue de Bel-Air – avenue A.-M.-Mirany »

ADMINISTRATION :
PERSONNEL COMMUNAL

PERSONNEL COMMUNAL



EFFECTIF 31.12.2023

1 APPRENTIE
12 PATROUILLEUSES SCOLAIRES
29 PERSONNES A PLEIN TEMPS
34 PERSONNES A TEMPS PARTIEL

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

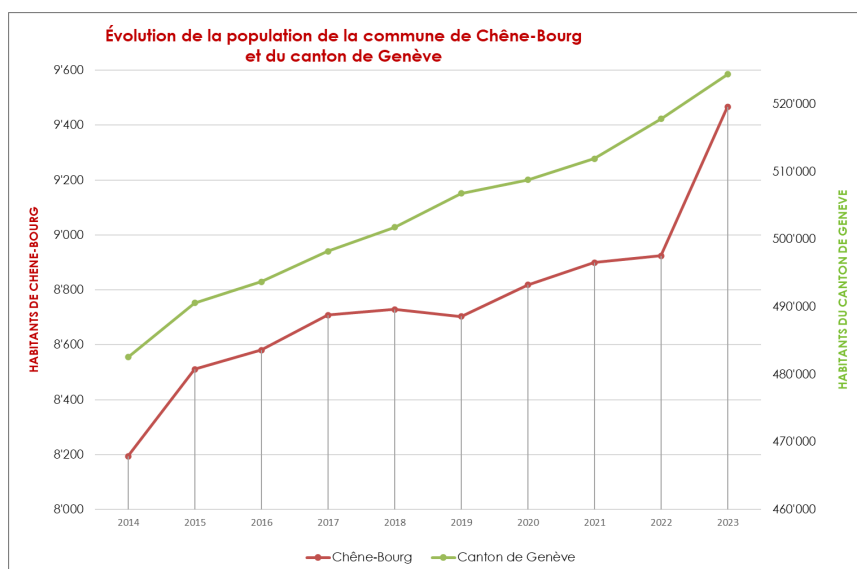
STATISTIQUES

POPULATION DU CANTON DE GENÈVE ET DE LA COMMUNE DE CHÊNE-BOURG

POPULATION RÉSIDENTE

Au 31 décembre 2023, la commune comptait **9'467 habitants**, représentant 1.81 % de la population cantonale (524'379 habitants) et occupant le 14^e rang cantonal sur les 45 communes.

Par ailleurs, il est à relever qu'avec une densité de **7'391 habitants par kilomètre carré**, Chêne-Bourg se maintient au 4^e rang des communes les plus denses du canton, derrière la Ville de Genève, Carouge et Lancy.



Source et données complètes : office cantonal de la statistique (OCSTAT).



FINANCES

Synthèse du document « comptes annuels 2023 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

		31 décembre 2022	31 décembre 2023
1	Actif	78'162'722	74'952'067
10	Patrimoine financier	44'364'537	39'899'609
100	Disponibilités et placements à court terme	5'354'268	3'380'773
101	Créances	14'856'892	10'866'843
104	Actifs de régularisation	2'244'096	2'618'343
107	Placements financiers	830'367	1'040'850
108	Immobilisations corporelles PF	21'078'914	21'992'799
14	Patrimoine administratif	33'798'185	35'052'458
140	Immobilisations corporelles du PA	39'478'699	44'805'031
145	Participations, capital social	4'818'948	4'818'947
146	Subventions d'investissements	1'518'689	1'752'725
148	Amortissements complémentaires cumulés	-12'018'151	-16'324'246
2	Passif	78'162'722	74'952'067
20	Capitaux de tiers	6'938'221	3'560'362
200	Engagements courants	1'064'823	895'749
201	Engagements financiers à court terme	3'000'000	0
204	Passifs de régularisation	130'027	90'295
205	Provisions à court terme	185'500	188'400
206	Engagements financiers à long terme	2'534'250	2'362'600
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers	23'621	23'317
29	Capital propre	71'224'501	71'391'705
299	Excédent/découvert du bilan	71'224'501	71'391'705

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023

	Comptes 31.12.2022	Budget 31.12.2023	Comptes 31.12.2023
Charges d'exploitation	25'547'324	27'365'912	26'500'150
30 Charges de personnel	6'734'520	7'259'010.00	6'843'722
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6'506'786	7'234'500.00	6'837'386
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'710'537	2'286'834	1'867'318
36 Charges de transfert	10'595'481	10'585'568	10'951'723
Revenus d'exploitation	30'214'927	25'280'293	28'894'136
40 Revenus fiscaux	24'041'317	19'732'325	22'276'812
42 Taxes	1'329'482	1'205'000	1'373'826
43 Revenus divers	15'535	10'000	29'701
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	304	300	304
46 Revenus de transfert	4'828'288	4'332'668	5'213'491
Résultat d'exploitation	4'667'602	-2'085'619	2'393'985
34 Charges financières	2'185'745	431'975	285'013
44 Revenus financiers	4'574'323	1'871'640	2'364'327
Résultat financier	2'388'577	1'439'665	2'079'314
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	7'056'180	-645'954	4'473'300
38 Charges extraordinaires	5'000'000	0	4'306'095
Résultat extraordinaire	-5'000'000	0	-4'306'095
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTAT	2'056'180	-645'954	167'204

COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2023

	Comptes 31.12.2022	Budget 31.12.2023	Comptes 31.12.2023
Dépenses d'investissements	6'168'078	9'788'246	8'700'791
dont ouvrages de génie civil	1'335'542	7'152'963	6'211'597
dont terrains bâtis	4'252'393	2'289'283	2'112'048
dont mobilier, machines, véhicules	291'543	45'000	76'146
dont subventions à d'autres communes (FIDU)	288'600	301'000	301'000
Recettes d'investissements	524'703	2'560'000	1'206'140
Dépenses nettes d'investissements	5'643'374	7'228'246	7'494'651



DICASTÈRES DE M. JEAN-LUC BOESIGER

CULTURE ET LOISIRS

MANIFESTATIONS COMMUNALES

SAISON CULTURELLE

En 2023, la saison culturelle au Point Favre a accueilli près de 3'000 spectateurs lors des 15 spectacles, dont :

- des concerts avec notamment Marc Perrenoud, Papiers d'Arménies et Pablo Murgier Ensemble ;
- de l'humour et du théâtre, avec notamment la première du spectacle de Joseph Gorgoni en résidence 10 jours dans la salle ou encore Simon Romang, Brigitte Rosset et Flütsch et Meury ;
- des projections de films pour petits en collaboration avec le Petit Black Movie et Animatou et une nouvelle collaboration avec Filmar ;
- pour les enfants, la compagnie Sylex et la proposition de la Compagnie Old Masters.

Durant cette année, le Point Favre a accueilli l'artiste plasticienne Muriel Décaillet et la Cie du Renard Bleu pour ses deux premières résidences de trois semaines. Ces résidences ont également permis la tenue de la Semaine Signature, lors de laquelle une vingtaine d'enfants ont pu découvrir le travail des artistes en résidence.

Le Point Favre a également collaboré avec les festivals Antigél, JazzContreBand, la Bâtie, Filmar, Fête du Théâtre, Tango en Chêne, le Cartel de l'humour et les Créatives.

La saison 2023-2024 a ouvert avec un spectacle sous chapiteau à la place Favre proposant gratuitement à la population pendant 5 jours l'adaptation de Fahrenheit 451 de Ray Bradbury par la Compagnie les ArTpenteurs.

Le nouveau visuel du Point Favre a été installé sur la façade du bâtiment. Le budget supplémentaire a permis l'acquisition d'un nouveau système son, de matériels d'éclairage et d'un rideau sous le balcon.

FÊTE DE LA MUSIQUE ET ESCALADE

La fête de la musique et l'Escalade ont connu un beau succès populaire malgré une météo capricieuse en décembre.

FÊTE NATIONALE

La Fête nationale a eu lieu, comme à son habitude, sur la place Favre avec comme invité d'honneur le chef de chœur, d'orchestre et professeur à la Haute École de Musique de Genève, M. John Duxbury.



VAISSELLE RÉUTILISABLE

La vaisselle réutilisable a été mise en place sur toutes les manifestations communales. Aucune consigne n'a été demandée à la population et le système de tri mis en place avec l'aide des TSHM a démontré son efficacité. Les déchets liés aux manifestations ont été fortement réduits et le taux de vol / perte, n'excédant pas plus de 10%, est conforme aux statistiques en vigueur.



LES DICODEURS

Le 13 mars, le Point Favre a accueilli l'émission radio de la RTS – La Première « Les Dicodeurs ». L'invité était l'humoriste Simon Romang, qui a présenté son spectacle dans le cadre de la saison culturelle la semaine de diffusion.

OPÉRATION TRANSAT

Pour sa troisième édition, le parc Floraire a été le cadre de l'Opération Transat du 3 juillet au 20 août. Ainsi, une centaine de chaises longues ont été mises à disposition pendant toute la période estivale. Une scène a également été placée dans le parc, offrant à la population une proposition culturelle originale avec l'organisation de concerts, une Semaine Signature d'été et une exposition de photographies des œuvres de l'artiste Muriel Décaillet en résidence au Point Favre en février.



BIBLIOBUS

Place Favre

Tous les mardis de 15h à 18h (sauf jours fériés et fermetures annuelles)

Statistiques 2023 du Bibliobus pour la commune :

	2021	2022	2023	Écart 22-23
Prêts adultes	1345	1131	1363	21 %
Prêts jeunesse	5000	5327	4447	-17 %
Total prêts	6345	6458	5810	-10 %
Inscriptions adultes	16	30	29	-3 %
Inscriptions jeunesse	23	25	14	-44 %
Inscription collectivités	0	1	0	-100 %
Total inscriptions	39	56	43	-23 %
Nb. de tournées	47	46	47	2 %
Moy. prêts/tournée	135,0	140,4	123,6	-12 %
Fréquentation	1951	2673	2814	5 %

Pour Chêne-Bourg, la participation financière pour cette prestation s'est élevée à Fr. 59'295.- en 2023.



JOURNAL « LE CHÊNOIS »

Le comité de l'Association « Le Chênois », présidé par Mme Marina Ardizzone-Cabitzza (Chêne-Bourg), est composé de six représentants issus des Conseils municipaux et des Conseillers administratifs délégués à la culture des communes des Trois-Chêne. Il s'est réuni à cinq reprises en 2023.

Le comité édite trois publications : le journal « Le Chênois », l'Annuaire officiel des Trois-Chêne et l'Agenda des Trois-Chêne. Mme Kaarina Lorenzini assume la charge de rédactrice en chef. Pour cette tâche, elle peut compter sur les compétences de Mme Françoise Allaman, assistante de direction.

Le journal « Le Chênois » paraît sept fois par an. Son comité de rédaction est actuellement composé de Mmes Céline Castellino, Elise Gressot, Maëlle Rigotti et Kelly Scherrer, ainsi que de MM. Olivier Petitjean, Mateus Carvalho et Stephan Bruggmann. Des partenaires rédactionnels (Bibliobus, Josette Félix, Genèvefamille.ch, Naries, les ludothèques des Trois-Chêne et Maylis) publient régulièrement des articles dans les colonnes du « Chênois ».

L'Annuaire officiel, remis à jour chaque année, paraît à la fin du mois de septembre.

L'Agenda des Trois-Chêne, mentionnant les activités se déroulant dans les trois communes chênoises, est encarté trois fois par année dans le journal.

Ces publications sont subventionnées par les communes chênoises. La commune de Chêne-Bourg a versé, en 2023, une subvention de Fr. 88'500.-.

SPORT

La participation financière communale au Centre sportif de Sous-Moulin en 2023 a représenté Fr. 1'000'100.- pour le fonctionnement.

URBAN TRAINING

En collaboration avec l'association Urban training, 18 cours ont été organisés entre mai et septembre 2023, au départ du parc Floraire. Cette activité sportive, alliant marche et exercices encadrés par des coachs, a été proposée gratuitement à la population. La commune a versé à l'association un montant de Fr. 3'000.- pour cette prestation, qui a remporté un franc succès.

GENÈVE MARATHON

Cette année, le départ du Marathon, pour des raisons d'homologation du parcours, n'a pas pris place à Chêne-Bourg. Toutefois, un poste de relais à mi-parcours a été organisé le dimanche 7 mai avec une animation de la Maison de quartiers Le Spot.

TOUR DU CANTON DE GENÈVE CYCLISTE

Pour la deuxième année consécutive, Chêne-Bourg a accueilli le départ et l'arrivée du traditionnel Tour du canton de Genève à vélo, organisé par le Touring Club Suisse/section Genève, le 26 août. Événement cyclo-touristique emblématique, cette manifestation a remporté un vif succès et a rassemblé des centaines de cyclistes de tous âges et de tous niveaux, dans une ambiance festive et conviviale.

SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES

Sur la base des budgets, rapports et comptes annuels des sociétés, la commune a alloué, en complément à ce que donnent Chêne-Bougeries et Thônex, un montant global de Fr. 263'715.-, dont la répartition est proposée par le directeur du CSSM et acceptée par les Conseillers administratifs délégués, dans le cadre du bureau du CSSM.

De plus, la commune a versé aux sociétés sportives locales les subventions suivantes :

Cyclo Tourisme Chênois	Fr. 1'000.-
École Échecs Genève	Fr. 1'000.-
Club Montagnard Chênois	Fr. 1'000.-
FC Commune de Chêne-Bourg	Fr. 1'000.-
Gym Dames	Fr. 1'000.-
Gym Hommes	Fr. 1'000.-
Total	Fr. 6'000.-

En plus de soutiens ponctuels, la commune a versé à certains clubs situés en dehors des Trois-Chêne, à titre exceptionnel, les subventions suivantes :

Black Boys Hockey Club	Fr. 500.-
FC Puplinge	Fr. 400.-
Collonge Basket	Fr. 50.-
Cross pour tous	Fr. 300.-
Jade Steffen / Gym	Fr. 500.-
Tour de Presinge	Fr. 500.-
Total	Fr. 2'250.-

Ces subventions ont pour but de soutenir de jeunes sportifs de la commune ou des événements sportifs hors territoire communal, mais présentant un réel intérêt pour notre région. Par ailleurs, suite à la participation de Chênois Genève Volleyball Club à deux tours de Coupe d'Europe, il a été versé un soutien exceptionnel pour le Centre sportif à hauteur de Fr. 4'000.-.

ABONNEMENT PISCINE DE MARCELLY

Les comuniers peuvent retirer gratuitement à la réception de la mairie une carte leur permettant de bénéficier de réductions sur des abonnements à la piscine de Marcellly, la part due à Thônex par Chêne-Bourg lui étant refacturée. En 2023, cela a représenté un montant de Fr. 2'208.-.

CENTRE SPORTIF SOUS-MOULIN

2023 s'est inscrit sous le signe de la fête du 40^e anniversaire du CSSM !

Certes les installations sont vieillissantes, mais le Centre sportif reste un lieu réputé pour son savoir-faire et la qualité de son accueil.

Les rénovations au stade ont enfin pu se terminer et le Pavillon des sports a été inauguré lors des festivités officielles du 27 août 2023.

En plus du volet officiel et de la remise du Mérite sportif, la population a été conviée à participer à des animations sportives et ludiques ; elle a également pu assister à des matches d'exhibitions tripartites, opposant membres des clubs des Trois-Chêne, politiciens et anciennes gloires du football.

Malgré une météo capricieuse, la fête fut très belle.

LE GROUPEMENT INTERCOMMUNAL

Le Groupement du CSSM poursuit les objectifs de sa politique sportive.

En 2023, le Bureau a tenu dix séances et le Conseil intercommunal s'est réuni à quatre reprises.

Les conseillers ont notamment examiné et validé :

- les comptes et le rapport d'activité 2022 ;
- les situations comptables trimestrielles 2023 ;
- le projet de budget d'exploitation 2024 ;
- le préavis de la commission Mérite sportif lié aux performances réalisées en 2022 ;
- La nouvelle grille d'attribution des subventions communales versées aux clubs du CSSM ;
- La nouvelle charte graphique du Centre sportif de Sous-Moulin.

Ils ont aussi accepté de défendre dans leurs communes respectives les dossiers techniques suivants :

- le DT 196 – Rénovation et optimisation du terrain C avec réaménagement du triangle des gardiens ;
- le DT 199 – Crédit d'étude pour la rénovation, optimisation des espaces et modernisation des équipements sportifs de la zone d'athlétisme ;

RESSOURCES HUMAINES DU CENTRE SPORTIF

En janvier, un collaborateur technique a pris sa retraite après 39 ans de service.

Le responsable technique en place ayant choisi de réorienter sa carrière professionnelle, le poste a été repourvu en interne, à partir de février.

Au cours de l'année, pour pallier les absences de longue durée, des auxiliaires ont été engagés afin de garantir la maintenance des infrastructures.

Dès novembre, un nouveau gardien a été engagé sous le régime d'un CDI.

Pendant l'été, six étudiants ont soutenu l'équipe technique dans le cadre de missions temporaires de 2 à 3 semaines.

À la patinoire, treize auxiliaires saisonniers, sous contrat de durée maximale, ont travaillé lors des créneaux réservés aux écoles et au public.

Le Centre sportif a donc géré plus de quarante dossiers rattachés aux ressources humaines.

Dans le domaine de la formation continue, pour assurer les compétences acquises ou en développer de nouvelles, le personnel du CSSM a participé à différents cours : premiers secours, sécurité au travail, feu, techniques de la glace, sensibilisation au travail en hauteur, utilisation de nacelles élévatrices et soudure dans un contexte professionnel.

Certains auxiliaires patinoire ont été familiarisés aux programmes de gestion de caisse, d'aiguisage des patins ou de maintenance des automates à boissons et snacks.

L'assistant administratif a continué de se perfectionner dans la maîtrise des outils informatiques et vidéo, afin d'assurer une gestion optimale de la présence du CSSM sur les médias sociaux.

RAPPORT FINANCIER

Financé par les redevances des communes au prorata de leur nombre d'habitants, le CSSM perçoit aussi les recettes de la location de ses installations ou de l'exploitation de la patinoire.

Les recettes réelles sont inférieures aux prévisions budgétées. Cela s'explique notamment par les réductions de loyer octroyées à Chênois Sports Gastro, gérant du restaurant 3-Communes.

Les comptes 2023, audités par la SFER, sont clôturés sur un bénéfice de Fr. 22'690.77.

ÉNERGIE

Les consommations énergétiques 2023 ont été bien maîtrisées grâce à l'introduction de mesures visant à diminuer la température dans les locaux et salles de sports. En parallèle, une réduction des consommations d'eau et une gestion plus pointue des éclairages sportifs ont également été adoptées. Les tarifs ont certes beaucoup augmenté, mais grâce à ces nouvelles pratiques, le Centre a réussi à limiter les surcoûts.

Les charges énergétiques représentent 31.56 % du budget d'exploitation.

ÉQUIPEMENTS-INSTALLATIONS-ENTRETIENS & TRAVAUX

Différents travaux ont été effectués durant l'année, parmi lesquels peuvent être cités :

- Installation d'un nouveau tableau des scores en salle omnisports ;
- Aménagement d'une pergola sur la terrasse du Tennis Club ;
- Remplacement de la soufflerie de la bulle hivernale du tennis ;
- Mise en place d'un abri vélo supplémentaire sur le parking existant devant le CSSM ;
- Plantation d'érables dans le parc d'agrément.

RESTAURANT 3-COMMUNES

Le restaurant subit de grandes fluctuations de fréquentation, notamment en début de semaine. Chênois Sports Gastro ne parvient pas à atteindre les chiffres du plan d'affaires théorique qu'il avait défini à la base.

Les horaires d'ouverture du restaurant ont été diminués, mais de nouveaux changements sont étudiés pour tenter d'atteindre un juste équilibre.

PATINOIRE

Les créneaux réservés aux écoles remportent toujours un énorme succès et le Centre ne parvient pas à satisfaire toutes les demandes.

En revanche, sur les créneaux publics, les variations de fréquentation fluctuent sans que l'origine, probablement multifactorielle, ne puisse être clairement identifiée.

MÉRITE SPORTIF

Intégrée aux festivités du 40^e anniversaire, la partie protocolaire du Mérite sportif s'est déroulée le dimanche 27 août 2023, en présence de nombreux invités officiels.

Un nouveau trophée a été offert pour la première fois lors de cette cérémonie.

Les lauréats honorés sont :

- Performance individuelle : Mme Viktoria Benko (gymnastique rythmique) ; M. Louis Mallet (athlétisme) et M. Sven Vineis (escrime).



Par ailleurs, en 2023, une volonté politique a été exprimée en faveur d'une révision du Mérite sportif. Dans ce sens, une commission, constituée de sept membres du Conseil intercommunal, a été créée avec la mission de définir un nouveau règlement d'attribution de cette distinction.

LA VIE DU CENTRE

Chaque année, le CSSM accueille des journées sportives scolaires ou d'entreprises, des stages mais aussi des manifestations cantonales, nationales et internationales, parmi lesquelles il convient de citer :

- Les 16^e et 8^e de finale de la Coupe d'Europe CEV Volleyball ;
- Les championnats de Suisse Élite de curling hommes et femmes ;
- Les championnats romands de patinage artistique ;
- La Coupe Frédéric Fellay de Volleyball ;
- Sport 2 Days.

Afin de pouvoir planifier une rénovation adaptée des installations sportives, la société Reymond Sports Solutions a été sollicitée pour réaliser une étude prenant en compte les besoins des clubs, l'évolution des habitudes en matière de pratique sportive non encadrée, mais aussi des données statistiques de l'état et de l'évolution de la population résidant sur les Trois-Chêne.

Ce travail permettra de visualiser clairement les carences en matière d'infrastructures sportives, mais également de disposer de données pertinentes pour la politique sportive chénoise et dans le choix des priorités des inévitables rénovations à venir.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME - MOBILITÉ

URBANISATION DU QUARTIER DE LA GARE

La mise en œuvre du plan localisé de quartier n° 29'683 de la gare de Chêne-Bourg s'est poursuivie à un rythme soutenu en 2023. Le visage de ce futur centre se précise !

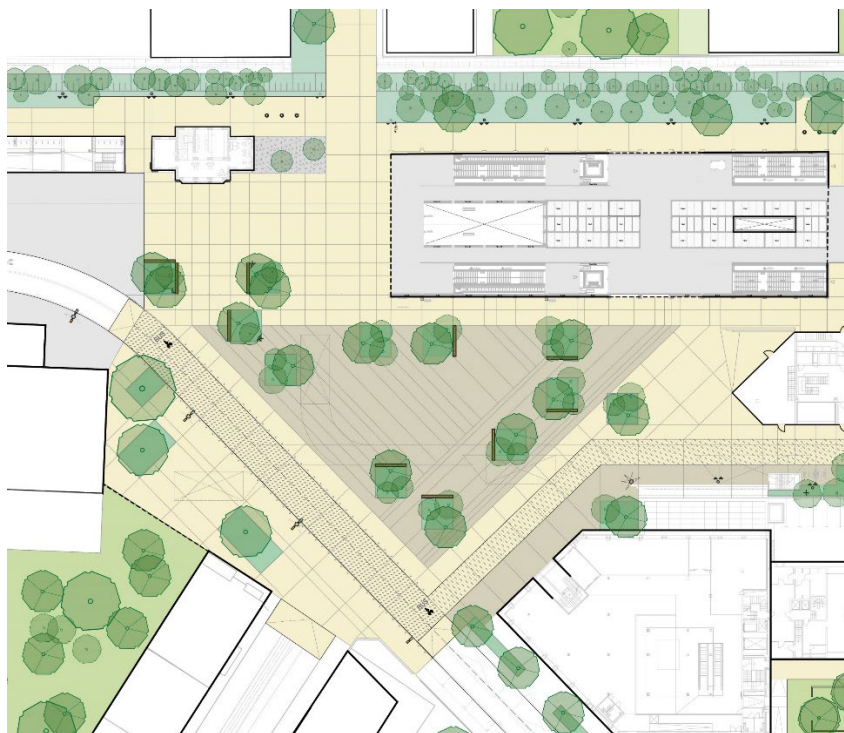
Après l'ouverture de la tour Opale (CFF immobilier), du parking de la gare (505 places voitures et 130 places deux-roues motorisées), de l'immeuble A2 (Tourmaline), deux nouveaux bâtiments ont accueilli des habitants en 2023 : l'immeuble A1 (Saphir) et celui venant en surélévation de la galette de l'ex Brico-loisirs.

La galerie commerciale Migros en accès direct avec les quais du Léman Express a également été inaugurée en septembre 2023.

Les travaux d'espace public (sous maîtrise d'ouvrage de l'office de l'urbanisme, co-financée par la commune) se sont quant à eux poursuivis avec la mise à disposition au public de la deuxième partie de la rue des Charbonniers.

Une réflexion a été lancée pour modifier une bonne partie du projet de la place de la Gare, jugée trop minérale. Un changement des revêtements de sol, une augmentation importante des surfaces plantées et du nombre d'arbres (une trentaine supplémentaire) sont notamment prévus !

Un crédit complémentaire a été voté par le Conseil municipal en février 2023 à cet effet. Les travaux y relatifs ont débuté et se poursuivront en 2024.



Projet adapté de la place de la Gare

PLAN LOCALISÉ DU QUARTIER DE LA MOUSSE



Sur ce secteur en pleine mutation situé à proximité immédiate de la gare du Léman Express, il est projeté, au sud du chemin de la Mousse, de créer un quartier mixte pour faire le lien entre le plateau de Bel-Air et le centre de Chêne-Bourg. L'aménagement prévoit de généreux espaces verts et publics, un bâti organisé autour des espaces ouverts et des affectations variées. De nouvelles liaisons de mobilité douce sont prévues à travers le nouveau quartier et le stationnement est entièrement géré en sous-sol.

Le Conseil d'État a adopté ce PLQ le 21 décembre 2022. En 2023, de nombreuses discussions préparant les premières demandes en autorisation de construire ont été engagées entre les services du canton, ceux de la commune et les différents requérants privés.



Exposition concernant le développement du périmètre « Édouard-Baud »

PROCESSUS DE CONCERTATION « CHÊNE- BOURG – UN CENTRE-VILLE EN ÉVOLUTION »

Les deux périmètres « Édouard-Baud » et « Grison-Perréard » sont actuellement en réflexion, à l'initiative de propriétaires privés. Des études et procédures sont en cours pour identifier les opportunités d'adapter le bâti et les espaces libres existants aux exigences de qualité et de densité et aux défis environnementaux d'un centre-ville qui se réinvente.

Un processus de concertation a été organisé entre fin 2021 et début 2022 par l'office de l'urbanisme du canton, accompagné par la commune, en vue de présenter ces réflexions et d'offrir à tous la possibilité d'échanger avec les représentants des propriétaires et les architectes des deux projets. Intégrant les résultats de ces processus participatifs, les études qui mèneront à la réalisation de deux plans localisés de quartier (PLQ) distincts se sont poursuivies en 2023. Une exposition s'est tenue proche de la place de la Gare en fin d'année, présentant publiquement l'état d'avancement du projet « Édouard-Baud ».

PROCESSUS PARTICIPATIF VISANT À « REDYNAMISER » LA PLACE FAVRE

Cette démarche lancée en automne 2022 s'inscrit dans la continuité du processus de concertation « Chêne-Bourg – un centre-ville en évolution » et fait suite aux remarques des participants qui ont plébiscité une réflexion relative à un réaménagement de certaines parties de la place Favre. Une motion du Conseil municipal a appuyé ces demandes et a invité le Conseil administratif à agir afin de « Redynamiser la place Favre en lui procurant un caractère plus convivial et intergénérationnel ».



Extrait de la carte de synthèse des ateliers participatifs, février 2023

Matérialisant cette démarche participative, un projet a été élaboré en 2023 et la demande en autorisation de construire déposée en décembre. La réalisation des travaux est prévue dans le courant du premier semestre 2024.

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE D'ÉVOLUTION DE LA ZONE VILLAS ET MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCom)

Afin de planifier des espaces bâtis de qualité, préservant les valeurs paysagères et la richesse de la biodiversité du territoire communal, la commune a saisi l'occasion donnée

par les récents changements législatifs pour élaborer une stratégie d'évolution qualitative de sa zone villas. Ce travail s'est finalisé durant l'année 2023 et a été adopté par le Conseil municipal. En tenant compte du contexte et du cadre légal précités, cette stratégie sera intégrée au Plan directeur communal (PDCoM), dès son approbation par le Conseil d'État.

INSTRUCTION DES DEMANDES EN AUTORISATION DE CONSTRUIRE

De très nombreuses requêtes ont été instruites en 2023, notamment en zone villas. La nécessité de faire correspondre ces projets privés aux objectifs communaux (inscrits dans la stratégie d'évolution de la zone 5 précitée) demande un investissement continu et important du Conseiller administratif délégué et du service de l'urbanisme.

PROJET DE MODIFICATION DES LIMITES DE ZONES DANS LE SECTEUR « SEYMAZ-SUD »

Ultime étape de la procédure, ce dossier a été mis à l'ordre du jour du Grand Conseil en automne 2017. Ce projet a été ensuite renvoyé en commission de l'aménagement cantonale et est resté sans décision depuis lors. Une motion pour un déclassement en zone 3 ordinaire a été déposée en 2021 par le Grand Conseil. Ce dossier n'a pas suivi d'évolution significative en 2023.

PROJET DE « PARC DE LA MICHELINE »

L'arrivée du Léman Express dynamise la transformation du quartier de la gare et constitue une opportunité que la commune a saisie afin de développer qualitativement ce secteur. Dans ce contexte, la réalisation d'un parc public est planifiée dans l'îlot encadré par les rues F.-Perréard et Peillonex. Les travaux ont débuté en juillet 2022 de manière coordonnée avec ceux de la reconstruction de l'immeuble sis 31-33 Peillonex et se sont poursuivis durant toute l'année 2023.



Inauguration d'une première étape du parc de la Micheline, octobre 2023

Ce parc a été partiellement ouvert en automne. Une fois terminé, il offrira un espace de verdure et de détente aux habitants du quartier et facilitera l'accès à la gare par un cheminement agréable et sûr.

CARTOGRAPHIE 2023 DE LA CANOPÉE ET DE L'OCCUPATION DU SOL

Dans la perspective de suivre l'évolution qualitative du sol de la commune et de viser le renforcement de son taux de canopée, une cartographie a été élaborée fin 2023 et sera mise à jour régulièrement. Cet outil permettra de vérifier l'impact réel des projets d'aménagement à venir et leurs effets sur les enjeux climatiques.

ÉTUDE MAILLAGE MOBILITÉ DOUCE DANS LE CENTRE DES TROIS-CHÊNE

Pilotées par l'office cantonal des transports et menées conjointement avec la commune de Thônex, les études visant à améliorer les déplacements en mode doux se sont poursuivies en 2023, notamment concernant l'avenue François-Jacquier. Ces mesures feront l'objet d'un cofinancement fédéral, en tant que *Mesure 36-1-13 Maillage mobilité douce et aménagements paysagers dans la centralité des Trois-Chêne*, inscrite dans le Projet d'agglomération 2.



DICASTÈRES DE M^{ME} BEATRIZ DE CANDOLLE

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

POLICE MUNICIPALE

Le service est constitué de 6 agents de police municipale (ci-après APM), 2 contrôleurs du stationnement, 1 assistante administrative et 12 patrouilleuses scolaires.

Le service assure une présence sur la commune du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30, ainsi que plusieurs soirées et samedis.

AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

Durant l'année 2023, les APM ont effectué de nombreux contrôles préventifs et répressifs sur le territoire communal afin de lutter contre les incivilités.

À compter de cette année, les APM assument une nouvelle responsabilité : la notification des actes de poursuites. Cette nouvelle prérogative fait suite à la modification de la loi d'application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LaLP), prévoyant le concours des communes.



Durant l'année 2023, les APM ont établi ou traité :

- 111 autorisations d'occupation du domaine public ;
- 8 autorisations pour des terrasses ;
- 833 amendes d'ordre,
- 277 actes de poursuites ;
- 214 rapports.

En 2023, la police municipale a accentué sa mission de prévention, notamment :

- En janvier : une prévention sur le harcèlement a été dispensée dans chaque classe de 7P de Chêne-Bourg ;
- Le 10 juin, une journée sur le thème de la mobilité a été organisée en partenariat avec la police municipale de Thônex, les TSHM, le TCS, Péclot13, Mobilité piétonne et Pro Vélo. Durant cette journée, de nombreux conseils et informations ont été transmis à la population ;
- En décembre : durant deux samedis, les APM étaient présents dans la nouvelle galerie commerciale Chêne-Vert pour échanger avec la population sur le thème des vols et des cambriolages.

D'autre part, le service s'est équipé de matériel de prévention, tel que des brochures et des présentoirs « roll-up » sur les différentes thématiques sécuritaires d'actualité (vols, drogue, circulation routière, etc.).



Afin de renforcer sa présence de proximité, le service a été mobilisé pour des événements de grande envergure tels que le Marathon (7 mai), les promotions scolaires (30 juin), la Fête nationale (1^{er} août), le Tour du canton à vélo (27 août), les 40 ans du Centre sportif de Sous-Moulin (27 août) et l'Escalade (12 décembre).



CONTRÔLE DU STATIONNEMENT

Dans le cadre de leur mission de contrôle du stationnement, les contrôleurs ont délivré 10'090 amendes d'ordre.

En plus de leur mission première, les contrôleurs du stationnement s'occupent également de vider tous les parcomètres de la commune, ainsi que d'effectuer la petite maintenance de ces appareils. Ils sont aussi responsables de la gestion administrative de toutes les amendes émises par le service. En fonction des événements organisés par la commune, tels que les manifestations, ils appuient aussi les APM dans leurs missions.

PATROUILLEUSES SCOLAIRES

Ces dernières assurent la sécurité des enfants aux passages pour piétons suivants :

- avenue de Bel-Air (école de Haller) ;
- carrefour avenue de Bel-Air / chemin de la Mousse ;
- avenue F.-A.-Grisson / place Favre ;
- rue de Genève ;
- avenue Petit-Senn / route de Sous-Moulin / rue Jean-Pelletier ;
- avenue Petit-Senn (devant l'école).

DIVERS

En dehors des horaires d'ouverture du service, une agence privée assure la surveillance des différents parcs, préaux, places, parking et bâtiments communaux.

Pour rappel, tous les parcs de la commune sont sous vidéosurveillance.

La commune possède trois « Viasis-Plus » (indicateurs de vitesse). Ces derniers sont installés de manière fixe sur les grands axes, notamment aux abords des établissements scolaires.

Deux autres appareils mobiles complètent le lot. Ces derniers peuvent facilement être déplacés à n'importe quel endroit de la commune, en fonction des constats des agents ou des doléances reçues. Des données statistiques peuvent en être extraites pour permettre de mieux comprendre la problématique et d'adapter les actions du service.

POLICE CANTONALE – POSTE DE CHÊNE

Le poste de Chêne assure un service de police-secours 24 heures sur 24 et de police de proximité. Le Lieutenant Jean-Claude Cantiello assume la direction du poste.

Le personnel du poste a pour missions principales d'assurer une présence visible sur la commune et celles avoisinantes, ainsi que de répondre aux réquisitions commandées par la centrale police.

L'effectif du personnel police-secours est de 31 personnes, garantissant un horaire continu. Sept policiers sont dédiés à la police de proximité, tout ce personnel étant encadré par 4 sous-officiers supérieurs et un officier.

COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS

ÉTAT-MAJOR DE LA COMPAGNIE

- Montagna Maurizio, Commandant, Capitaine
- Montet Fabien, Premier-lieutenant
- Nasel Laurent, Premier-lieutenant
- Girardet Bernard Frédéric, Fourrier

EFFECTIF AU 31.12.2023

- 3 officiers
- 3 sous-off. supérieurs
- 5 sous-officiers
- 4 appointés
- 15 sapeurs
- 5 aspirants
- Total : 35

RETRAITÉS

- Néant

ADMISSIONS

- Asp Ahemti Edon
- Asp Berger Maycon
- Asp Benguerfi Djameleddine
- Asp Bruchez Flavio
- Asp Miloud Manil
- Asp Sincar Abdulgani

NOMINATIONS

- Cpl Catarino Mario au grade de sergent
- App Girardet Xavier au grade de caporal
- Sap Albuquerque Rafael au grade de caporal
- Sap Hofmann Lionel au grade de caporal
- Asp Terrier Frédéric au grade de sapeur
- Asp Vieira Daniel au grade de sapeur

- Asp Ahmeti Edon au grade de sapeur
- Cpl Girardet Xavier au grade de sergent-major
- Cpl Hofmann Lionel au grade de fourrier

DÉMISSIONS

- Sgt Giordano Davide
- Sap Batazzi Constant
- Sap Rey Caroline
- Sap Wahaba Alexandre
- Asp Bucella Mirco

ANNÉES DE SERVICE

- 15 ans : Cpl Fornerod Aurélien
- 25 ans : Cap Montagna Maurizio
- 25 ans : Four Girardet Bernard Frédéric
- 25 ans : App Melly John

ASSEMBLÉES

- 12 séances d'état-major
- 1 séance d'état-major avec les sous-officiers
- 1 assemblée générale

EXERCICES

- 5 exercices de cadres
- 8 exercices de compagnie
- 8 exercices spécifiques aux porteurs d'appareils de protection respiratoires
- 1 test de performance annuel pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire

INTERVENTIONS

Au cours de cette année, la compagnie a répondu à un total de 77 interventions, mobilisant une force opérationnelle de 264 sapeurs qui ont déployé leurs compétences et leur dévouement pour un cumul de 456 heures d'interventions. Il est remarquable de noter que le nombre total d'interventions reste pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente, témoignant ainsi de la constance et de l'efficacité opérationnelle de la compagnie.

COURS, ÉCOLES ET INSTRUCTIONS

Divers cours ont été suivis au centre d'instruction cantonal de l'OCPPAM à Bernex et au CIF de Richelien à Versoix par 1 caporal, 2 sapeurs et 4 aspirants totalisant 221 heures d'instructions.



Arbre tombé sur une maison lors des intempéries du 26 février.

GARDES

Durant l'année écoulée, la compagnie a effectué 59 heures pour les services de garde de préservation, y compris des remplacements pour les communes voisines.

ENTRETIEN

Nettoyages des locaux, entretiens des véhicules et du matériel d'intervention, remplissage de 644 bouteilles d'air comprimé, contrôle annuel des poteaux et bouches d'incendie.

MANIFESTATIONS

- Organisation et participation à la manifestation du 125^e anniversaire de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers (FGSP) sur la place de Gare de Chêne-Bourg
- Participation à la fête des promotions scolaires
- Participation à la fête de 1^{er} Août
- Participation à la fête de l'Escalade
- Participation au marché de fin d'année
- Participation à la manifestation du Bonhomme hiver



Incendie au parc Dinu Lipatti le 14 mai.

FAITS MARQUANTS

Les intempéries de février, de juillet et de décembre ont provoqué un nombre important de dégâts, de chutes d'arbres et d'inondations sur l'ensemble du territoire communal. Durant ces événements, la Compagnie de Chêne-Bourg est notamment venue à plusieurs reprises en renfort auprès de la Compagnie de Chêne-Bougeries.

Les incendies à répétition dans le parc Dinu Lipatti ont occupé la Compagnie durant une quinzaine de jours. On relèvera une belle collaboration avec les sapeurs-pompiers professionnels lors de cette période.



Incendie au pied de l'un des immeubles du parc Dinu Lipatti le 26 mai aux environs de minuit.

Le dimanche 12 mars s'est tenue sur la place de la Gare la manifestation du 125^e anniversaire de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers, qui fut un véritable succès populaire.

Les travaux ont été effectués autour du local de la Compagnie, mais aussi à l'intérieur, avec la construction d'un nouveau vestiaire pour les femmes.

Parmi les autres faits marquants, on peut notamment mentionner l'exercice de compagnie du samedi 23 septembre conjoint avec les sauveteurs auxiliaires sur la place d'exercices d'Epeisses.

COMMENTAIRES

L'effectif au 31 décembre 2023 est de 35 sapeurs, soit légèrement en deçà des directives cantonales qui recommandent un effectif de 39 sapeurs pour le territoire communal. Afin de pallier ce manque d'effectif, une campagne de recrutement intensive lancée au début de l'été 2021 sur l'initiative du Commandant de Compagnie, le capitaine Maurizio Montagna, est toujours en cours. Cette campagne a notamment permis d'attirer 6 nouveaux aspirants en 2023.

La Compagnie de Chêne-Bourg et celle de Chêne-Bougeries continuent leur collaboration quant aux piquets des chefs d'intervention.



12 mars : 125^e anniversaire de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers

COMPAGNIE DES SAUVETEURS AUXILIAIRES

ÉTAT-MAJOR DE LA COMPAGNIE

- Chef : Pascal Chablais
- Adjoint : Jean-Pierre Horlzer
- Secrétaire : ---
- Trésorier : Philippe Carromeu
- Trésorier suppléant : Florent Simonnet et Gaston Sax
- Brigadier cuisine : Paulo Pereira
- Brigadier ravitaillement : Paulo Pereira
- Brigadier véhicule : Fernando Rego
- Brigadier matériel : Jean Toscan
- Brigadier circulation : Jorge Serra
- Brigadier samaritain : Bernardo Iniacio

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Membres actifs : 27
Membres AS : 14

NÉCROLOGIE

- Néant

JUBILÉ

- Pierre-Alain Holzer : 5 ans
- Fernando Rego : 5 ans
- Jorge Serra : 5 ans

ASSEMBLÉE DU COMITÉ DE LA COMPAGNIE

Le comité s'est réuni à 12 reprises durant l'année 2023.

ASSEMBLÉE DE LA FÉDÉRATION DES SAUVETEURS AUXILIAIRES

Le chef et son adjoint ont participé à 2 réunions de la fédération, 1 assemblée générale de la fédération ainsi qu'à 5 ateliers de travail.

ACTIVITÉ DE LA COMPAGNIE

Sécurité

- Mars : 125^e anniversaire de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers
- Mai : Marathon de Genève
- Décembre : sécurité du cortège de l'Escalade

Manifestations

- Juin : promotions scolaires
- Août : Fête nationale
- Décembre : préparation de la soupe de la fête de l'Escalade

Exercices – contrôle du matériel

- Mars : nettoyage des locaux et contrôle du matériel
- Mai : exercice sapeurs-pompiers – sauveteurs auxiliaires
- Juin : exercice sapeurs-pompiers – sauveteurs auxiliaires en présence des autorités de la commune
- Septembre : exercice pompiers – sauveteurs auxiliaires
- Octobre : nettoyage des locaux et contrôle du matériel
- Novembre : exercice sapeurs-pompiers – sauveteurs auxiliaires

Divers

- Mars : Assemblée générale de la compagnie
- Juin : sécurité de la fête du 1^{er} juin au Port Noir
- Octobre : sécurité du Run Air Lancy
- Novembre : sécurité des 20 km de Genève
- Décembre : sécurité du cortège de l'Escalade en ville de Genève

Alarme

- Néant

Premiers secours

- Néant



PROTECTION CIVILE ORPC VOIRONS

L'ORPC Voirons regroupe cinq communes :

Chêne-Bourg, Jussy, Pre-singe, Puplinge et Thônex.

L'office intercommunal situé à Thônex est dirigé par :

- M. Thierry Clot,
Commandant ORPC
- Suppléant Commandant :
M. Michaël Mendes

M^{me} Anne-Christel Duret assure la gestion de l'office intercommunal.

M^{me} Beatriz de Candolle, membre du Conseil administratif et représentante de la commune de Chêne-Bourg, préside la commission intercommunale de l'ORPC Voirons.

Les activités de l'organisation régionale de protection civile Voirons se sont déroulées conformément aux instructions de l'OCPPAM et au budget.

ACTIVITÉS

Les tâches suivantes ont été accomplies :

- L'information des chefs de domaines ;
- L'entretien du matériel et des constructions ;
- Le maintien du lien avec le DOP (détachement des opérations) ;
- La planification des activités et du personnel de chaque service ;
- Les contrôles périodiques des abris, des constructions et du matériel ;
- La gestion de l'entraînement et de l'instruction de chaque astreint au travers des cours de répétition ;
- Les services à la population durant les activités en faveur de la collectivité.

COURS DE RÉPÉTITION

L'ORPC Voirons a organisé 13 cours de répétition et 3 séances d'état-major. Il a engagé au total 159 astreints, ce qui totalise 413 jours de cours durant l'année 2023.

INTERVENTION EN FAVEUR DE LA COLLECTIVITÉ

L'ORPC Voirons a engagé 16 astreints pour le Marathon de Genève et 6 astreints pour le demi-marathon de Jussy.

LIBÉRATIONS

Le 31 décembre, il a été procédé à la libération de la classe d'âge 1990. Ainsi, 11 soldats ont été libérés de leur obligation de servir dans la protection civile, dont les deux soldats restants du domaine PBC (protection des biens culturels). Le chef de domaine PBC n'a donc plus de personnel.



ENVIRONNEMENT ET DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

L'année 2023 a vu les nouveaux espaces de la gare et les plantations de la Voie verte revenir sous la responsabilité de la commune. Leur entretien représente donc une importante charge de travail supplémentaire.

La végétalisation et l'aménagement des pieds des tilleuls de l'avenue de Bel-Air ont bien occupé le service durant l'automne. L'optimisation des arrosages automatiques sur le territoire communal a aussi été un point important cette année tout comme l'installation d'une station météo sur le toit de la salle Point Favre afin d'assurer une gestion optimale de l'eau d'arrosage.



PRÉPARATION DES DIVERSES FÊTES ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

- Marché de Noël
- Fête de l'Escalade
- Fête nationale
- Fête des promotions
- 125^e anniversaire de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers

- Fêtes des voisins
- Opération Transat dans le parc Floraire
- Fête du bonhomme hiver
- Marathon de Genève avec un point relais et un poste de ravitaillement sur la commune

ENTRETIEN COURANT

Comme les années précédentes, du mois d'avril au mois de septembre, un horaire particulier a été mis en place pour l'entretien des espaces publics. Durant cette période, un collaborateur désigné selon un tournus hebdomadaire commençait son travail à 5h30, de façon à vider les corbeilles des arrêts TPG (tram et bus) et des parcs et à nettoyer les parcs avant la reprise des activités. Le service de l'environnement et du domaine public communal, chargé de l'entretien de l'ensemble du réseau routier, des places, des parcs, du cimetière et des terrains de jeux, a poursuivi ses activités, notamment :

- Entretien des espaces publics : parc Floraire (avec le suivi des rocailles), parc Dechevrens, place Favre, parc de l'Ancienne Mairie, avenue de Thônex, rue Peillonex, rue Antoine-Floquet, parcs Mirany et Gautier (gazon, plantations, fontaines, bassin et local des pompes), et espaces publics de la gare (place de la Gare, Jardins de la tour Opale, rue des Charbonniers, noue de la Voie-Verte) ;
- Décoration florale des massifs et des bacs :

Pour l'été	4'300 plantes
Pour l'automne	2'750 plantes 1'200 bulbes
Sur la façade de la mairie et sur les fontaines	25 chrysanthèmes cascades
soit pour l'année 8'275 plantes	

- Remise en état des quartiers du cimetière ;
- Plantation d'arbres fruitiers sur la parcelle du cimetière ;
- Taille et amendement du Sequoiadendron du parc de l'Ancienne Mairie ;
- Suivi de formation de l'apprentie qui a terminé sa 1^{re} année avec succès ;
- Entretien du patrimoine arboré de la commune ;
- Déneigement de l'ensemble du territoire durant la période hivernale
- Suivi des projets de l'aménagement paysagé des espaces publics de la halte de Chêne-Bourg et de la rue des Charbonniers ;
- Suivi d'aménagements paysagers du parc de la Micheline.

TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL



RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE BEL-AIR

Les travaux de réaménagement de l'avenue de Bel-Air, interrompus en 2022 à la suite de la faillite de l'entreprise Soraco, ont repris début 2023 avec une nouvelle entreprise de génie civil. Ces travaux se sont poursuivis tout au long de l'année.

En parallèle, les accroches au carrefour Mirany et de la rue de Genève acceptées par le Conseil municipal le 16 mai 2023 ont débuté respectivement mi-septembre et fin septembre. Ces deux projets visent à prolonger le réaménagement de l'avenue de Bel-Air à ses deux extrémités.

En 2024, il ne restera qu'à finaliser une partie de l'encaissement de la chaussée côté avenue Mirany, qui sera effectuée en même temps que la pose des enrobés phono-absorbants.

DÉCHETTERIE ENTERRÉE SISE 33-35 AVENUE DE BEL-AIR (ÉCOLE DU PLATEAU)

Les travaux de la déchetterie enterrée ont débuté mi-avril 2023 et se sont achevés fin juin 2023.

Huit fosses enterrées ont été créées. Quatre conteneurs de 7 m³ sont dédiés à la collecte du papier et du carton, deux au PET, un à l'aluminium et au fer blanc, et un dernier de 4 m³ au verre. En surface, des contenants pour la récolte des capsules, textiles et piles ont été mis à disposition des habitants.

Des bâches disposées les dimanches et jours fériés empêchent l'accès à la déchetterie pour préserver la tranquillité du voisinage.

Les trottoirs ont été modifiés afin de permettre un accès sécurisé aux écoliers.



« SECTEUR TOBOGGAN » DU PARC GAUTIER

L'aménagement du secteur toboggan a débuté fin septembre 2023 et s'est achevé début décembre 2023. Il comprend un toboggan-coque en inox entouré de part et d'autre d'un gazon de plaquage et d'une surface amortissante en copeaux d'EPDM liés.

L'ancien escalier vétuste a laissé place à un nouvel escalier constitué de traverses paysagères en chêne brut et de marches en matière argilo-calcaire.

Il a ouvert au public en mars 2024 afin d'assurer au gazon de plaquage la plus grande pérennité.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

LE PATRIMOINE ADMINISTRATIF ENTRETIEN COURANT

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- 23, Floraire (local voirie et protection civile)
- 13, Gothard (bâtiment communal)
- 46, Petit-Senn (mairie)
- 50, Petit-Senn (chalet Floraire)

ÉCOLES

- 31-33, Bel-Air (école du Plateau)
- 35, Bel-Air (pavillon scolaire)
- 35, Bel-Air (école de Haller)
- 11, Floraire (école Floraire)
- 1, Grison (école Favre)
- 13, Petit-Senn (école Petit-Senn)

AUTRES BÂTIMENTS

- 11, Bel-Air (maison du garde-barrière)
- 6-8, Dechevrens (parascolaire et ludothèque)
- 75, Genève (IEPA)
- 6, Grison (salle communale Point Favre)
- 35, Peillonex (crèche)
- 2, Perréard (pompiers, immeuble et maison de quartiers Le Spot)
- 50 bis, Petit-Senn (dépendance Floraire)
- 3, Sous-Moulin (crèche Mauresque)

LE PATRIMOINE FINANCIER

BÂTIMENTS

- 4, Bel-Air / 5, Dechevrens (immeuble)
- 5, place de la Gare (ancienne gare)
- 11, Gothard (immeuble)
- 9-11, Gravière (immeuble)
- 3, Grison (immeuble)

La commune de Chêne-Bourg entretient régulièrement son parc immobilier afin de le maintenir en bon état, de préserver sa valeur patrimoniale et de l'adapter aux normes en vigueur. Dans ce but, elle modernise les installations techniques et les éléments constructifs et remplace ou rénove le mobilier endommagé.

RÉNOVATION DE L'IMMEUBLE RUE DU GOTHARD 13

Les travaux de rénovation de ce bâtiment, présentant un intérêt patrimonial, ont débuté à l'automne 2021 et se sont achevés courant 2023. Les locaux ont été restitués aux différents utilisateurs au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Ainsi, Trois Chêne Emploi et la Paroisse catholique chrétienne ont pu emménager dans ces espaces entièrement rénovés, situés au rez-de-chaussée de l'immeuble, dès l'automne 2022.

Au printemps 2023, certains services de l'administration communale ont pu, à leur tour, prendre possession des locaux du 1^{er} étage.

Enfin, en juin 2023, le Conseil municipal a pu tenir sa première séance dans une toute nouvelle salle adaptée aux exigences liées à l'accroissement de la population de Chêne-Bourg. Deux autres salles de réunions, de dimensions plus modestes, ont également été aménagées dans les combles de cet immeuble.

Un assainissement complet de l'immeuble, comprenant la mise aux normes des installations électriques, du chauffage et de la ventilation, a été effectué tout en tenant compte des nouvelles prescriptions énergétiques.



Nouvelle salle du Conseil municipal dans les combles de l'immeuble



Inauguration de la salle du Conseil municipal le 13 juin 2023

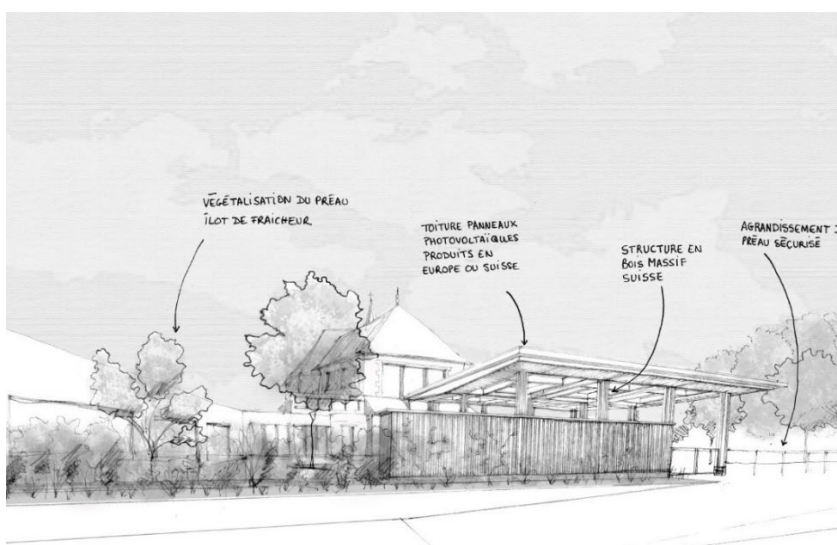
AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DU PRÉAU DE L'ÉCOLE PLACE-FAVRE

Né de la volonté du Conseil administratif de réaménager le préau de l'école Place-Favre en le dotant d'un espace couvert pour les enfants mais également lors des diverses manifestations, un crédit de construction a été voté et accepté par le Conseil municipal en 2023.

Outre la construction d'un espace couvert, l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture et la création d'un îlot de fraîcheur expriment clairement l'engagement et l'exemplarité de la commune en matière de développement durable.

L'énergie produite par les panneaux solaires photovoltaïques sera utilisée en autoconsommation pour l'école.

Dans une démarche écologique, la structure en bois du couvert et les panneaux photovoltaïques seront de production suisse.



Vue perspective du préau

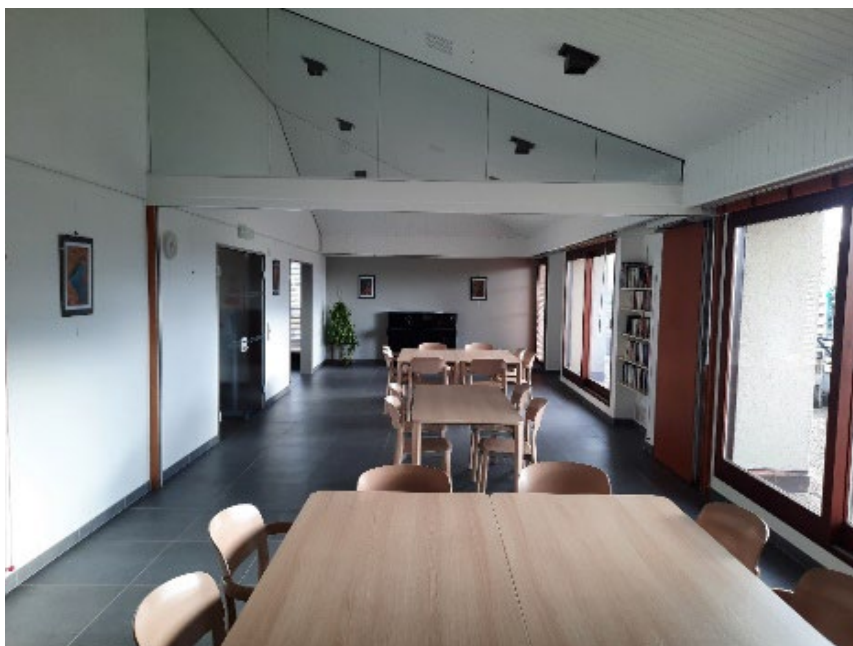


Coupe sur le préau couvert

RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE DE L'IMMEUBLE RUE DE GENÈVE 75

La salle polyvalente de l'immeuble avec encadrement pour personnes âgées, sis rue de Genève 75, a été entièrement rénovée avec la réfection de la peinture, le remplacement de l'ancien parquet par un carrelage antidérapant pour prévenir les chutes et la pose de nouveaux radiateurs plus performants et écologiques.

Les tables et chaises ont été remplacées par du mobilier adapté à cette catégorie de locataires (sans angle vif et facile d'entretien).



Salle polyvalente rue de Genève 75

RÉNOVATION DE L'IMMEUBLE RUE DU GOTHARD 11

Les travaux rue du Gothard 11 ont été suspendus durant l'année 2022 à la suite de la faillite du bureau d'architecte en charge de la rénovation. Cette pause a été mise à profit pour optimiser les plans et proposer des appartements de qualité.

Ainsi, trois appartements de typologies différentes dans les étages seront proposés à la location, le rez-de-chaussée restant dévolu aux activités de restauration.

Les travaux ont repris en janvier 2023 et se termineront selon le planning du bureau d'architecte au printemps 2024.

La rénovation respectera les éléments patrimoniaux de cet édifice, celui-ci ayant été inscrit à l'inventaire en novembre 2022 avec le concours du Conseil administratif et du service des monuments et des sites.



Appartement duplex dans les combles, Gothard 11 (image de synthèse)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

CITÉ DE L'ÉNERGIE

Le prochain audit de certification aura lieu en 2026. La commune poursuit ses efforts en termes de développement durable en tenant compte lors de chaque action des préconisations définies dans le programme Cité de l'énergie.

Dans ce cadre, le service a initié avec l'aide d'un mandataire spécialisé une mise à jour complète du plan directeur des énergies. Celui-ci définira les orientations de la politique énergétique communale pour atteindre les objectifs énergétiques cantonaux aux horizons 2030 et 2050 et répondre à l'urgence climatique.

ACTIONS SIG ÉCO 21 COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

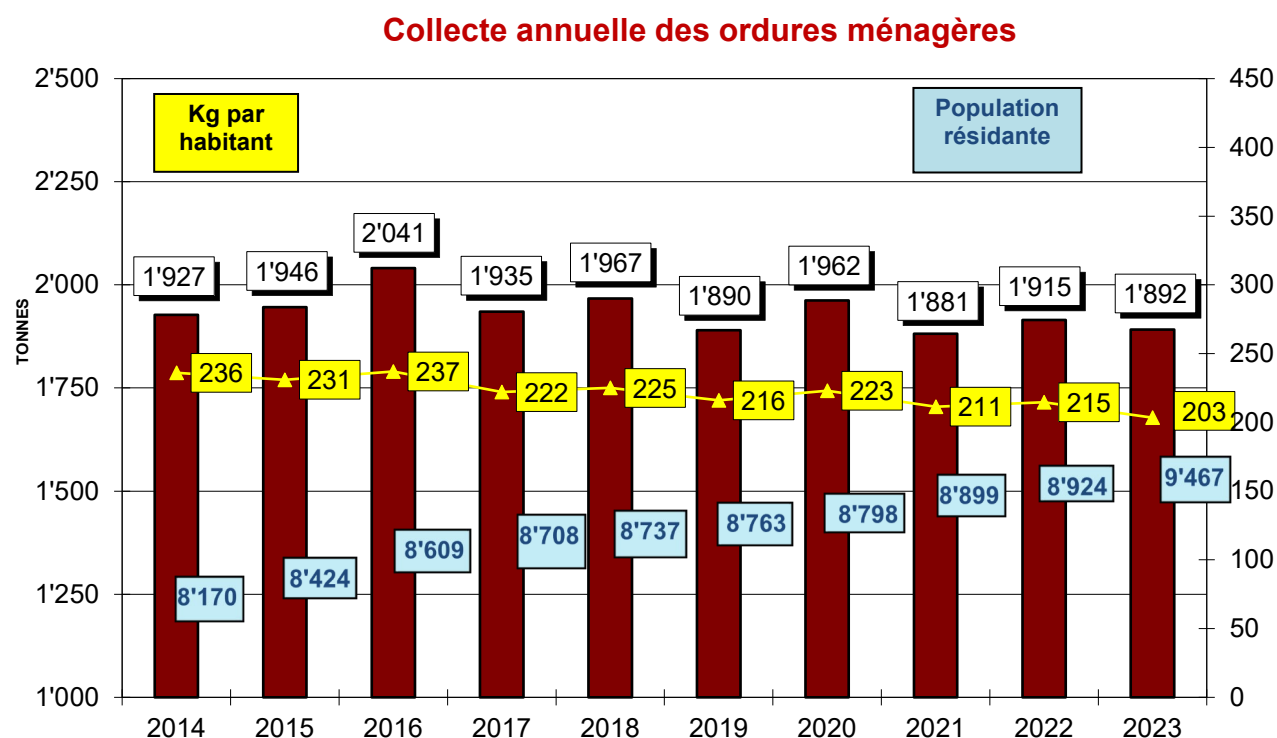
Une nouvelle opération a été lancée en 2023 en partenariat avec SIG et la commune de Chêne-Bougeries. Un programme d'accompagnement a été proposé aux propriétaires de villas souhaitant s'équiper de pompes à chaleur et/ou de panneaux solaires photovoltaïques. Les frais d'ingénieurs ont été mutualisés et pris en charge par les communes respectives. Plusieurs propriétaires ont ainsi pu bénéficier, pendant toute la durée du processus, d'un ingénieur-conseil et d'installateurs qualifiés leur garantissant ainsi une installation de qualité et des coûts maîtrisés.



COLLECTE DES DÉCHETS

COLLECTE ANNUELLE DES ORDURES MÉNAGÈRES

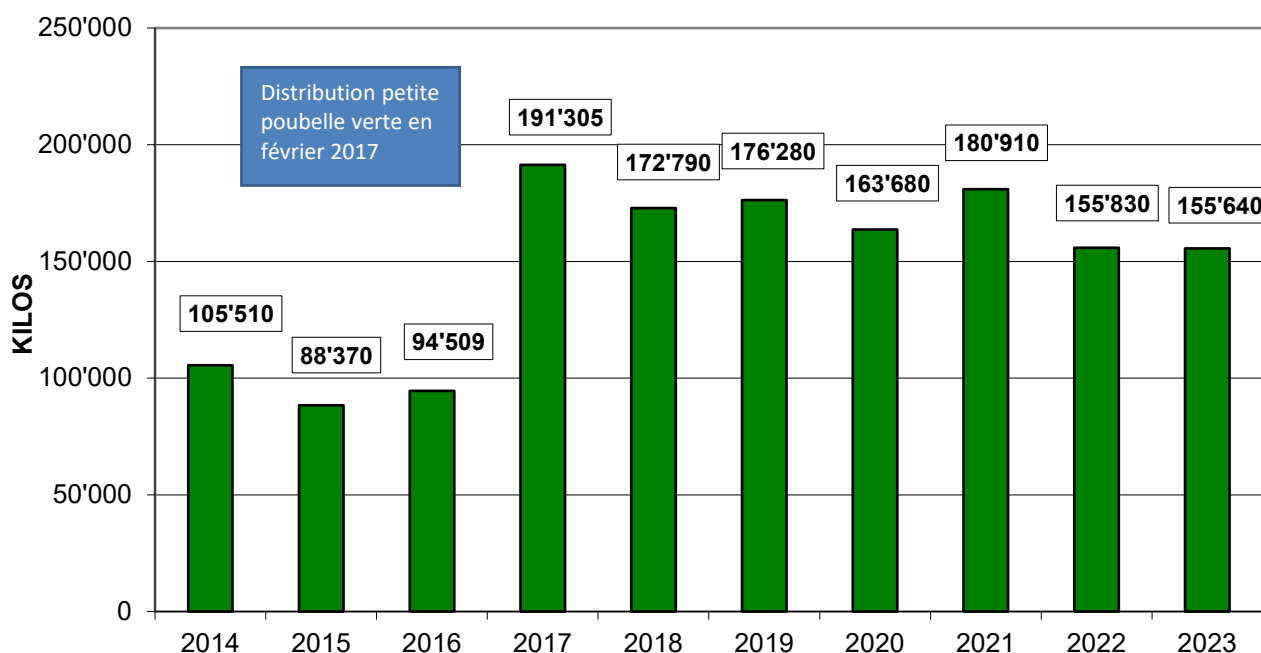
Le volume des ordures ménagères a baissé de 23 tonnes par rapport à 2022, représentant ainsi 12 kg de moins par habitant. Globalement, un tonnage stable avec une population en augmentation est un signe encourageant.



COLLECTE ANNUELLE DES DÉCHETS DE CUISINE

En 2023, le volume de déchets de cuisine est resté relativement stable par rapport à 2022. Ce constat reste insuffisant, compte tenu du fait que le nombre d'habitants a augmenté. Ces déchets particuliers, se dégradant rapidement et produisant des odeurs, se retrouvent probablement dans les ordures ménagères, a fortiori durant le long épisode caniculaire de l'été 2023. Une nouvelle campagne d'incitation à l'utilisation de la petite poubelle verte est planifiée pour 2024, notamment dans les foyers des nouveaux immeubles d'habitation.'

Collecte annuelle des déchets de cuisine



COLLECTE ANNUELLE DES DÉCHETS DE JARDIN, VERRE ET PAPIER

La collecte des déchets de jardin a légèrement diminué en 2023 (moins 5 tonnes) par rapport à 2022. La sécheresse engendrée par une canicule exceptionnelle durant l'été et l'automne et la densification des constructions dans certaines zones territoriales de la commune expliquent en partie ce phénomène.

La collecte du verre est en baisse pour la troisième année consécutive et est à peu près revenue à son niveau d'avant covid-19.

La consommation du papier est restée relativement stable par rapport à 2022 et cela malgré le développement des achats par internet. Le carton étant moins dense que le papier (même si plus volumineux), la quantité récoltée baisse régulièrement depuis que les envois papier (prospectus, journaux, annuaires téléphoniques, etc.) ont diminué.





DICASTÈRES DE M. PHILIPPE MOSER

ÉTAT CIVIL

L'état civil a pour mission d'enregistrer tous les événements marquant le parcours de vie d'une personne, de sa naissance à son décès, dans le registre fédéral informatisé de l'état civil.

Afin de répondre aux exigences légales et d'offrir des prestations plus étendues à leurs citoyens, les communes de Chêne-Bourg, Thônex et Veyrier sont regroupées pour former l'arrondissement de l'état civil Chêne-Bourg – Thônex – Veyrier.

NATURALISATIONS

DEMANDES DE NATURALISATION

En 2023, l'office a reçu 200 dossiers de demande de naturalisation pour les communes de l'arrondissement.

PRÉAVIS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Durant l'année 2023, le Conseil administratif a préavisé favorablement 41 dossiers de candidature à la nationalité suisse. Il a personnellement reçu les 25 candidats âgés de plus de 25 ans concernés par la commune de Chêne-Bourg.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL SURVENUS DANS L'ARRONDISSEMENT

Naissances		4
Reconnaisances		92
Déclarations de l'autorité parentale conjointe		74
Déclarations de nom		30
Célébrations de mariages		122
Commune de Chêne-Bourg	103	
Commune de Thônex	4	
Commune de Veyrier	15	
Décès		457
Commune de Chêne-Bourg	23	
Commune de Thônex	324	
Commune de Veyrier	110	
Inscriptions de mandats pour cause d'incapacité		12

DEMANDES D'ACTES D'ÉTAT CIVIL

Les actes servent à prouver un événement d'état civil (naissance, reconnaissance d'enfant, mariage, décès, etc.), ou à prouver l'état civil/statut familial d'une personne (acte d'origine, certificat individuel d'état civil, certificat de famille, certificat relatif à l'état de famille enregistré, etc.)

Sur demande de particuliers, l'office a délivré 2'168 actes durant l'année, toutes catégories confondues.

INFORMATIONS SUR LES FORMALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL

Sur le site de la Confédération :



COHÉSION SOCIALE

Le service de la cohésion sociale a pour but de développer la cohésion sociale et de renforcer la solidarité à l'échelle de la proximité, afin d'améliorer le bien-être de la population. Depuis 2023, il est situé à la rue du Gothard 13.

Il contribue à la définition et à la concrétisation des orientations stratégiques du Conseiller administratif et du Conseil administratif. Il a la charge de la coordination des activités en lien avec la petite enfance, l'école et l'enfance, la jeunesse, les seniors et aînés ainsi que la gestion des subventions et de l'aide sociales individuelles. Il conduit des projets transversaux tels que les promotions scolaires et des ateliers de revalorisation des déchets dans les écoles. De plus, il organise des lieux de rencontre (marché hebdomadaires, fêtes, etc) et des événements intergénérationnels (par exemple randonnées).



PETITE ENFANCE

En 2023, la commune de Chêne-Bourg a finalisé la réorganisation des crèches en confiant la gouvernance de celles-ci à l'association Pop e Poppa, avec une politique axée sur trois principes :

- Vivre ensemble : apprendre à vivre en collectivité, construire des liens avec les parents, créer et développer le lien social dans la bienveillance ;
- Accessibilité : assurer l'accessibilité des différentes prestations d'accueil pour la population communale ;
- Qualité de l'accueil : garantir une cohérence et une qualité de l'accueil, harmoniser la prise en charge.

Elle propose au total 146 places d'accueil à plein temps réparties dans 3 institutions, soit 99 places de crèches réparties sur deux sites et 47 places d'accueil dans les jardins d'enfants « Le Polichinelle » et « Le P'tit Eden ».

De plus, la commune a un partenariat avec l'association Koala, qui organise les placements d'enfants de 4 mois à 12 ans auprès d'accueillantes familiales de jour indépendantes, autorisées par le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ). Durant l'année 2023, 27 placements, soit 21 jeunes enfants (dont 5 de moins de 18 mois) de la commune de Chêne-Bourg, ont été effectués de manière fixe ou occasionnelle par les coordinatrices auprès de 10 accueillantes familiales en fonction à Chêne-Bourg et dans les communes avoisinantes.

En 2023 la commune a octroyé un total de Fr. 3'841'401.- de subventions pour le secteur de la petite enfance.

CRÈCHE DE CHÊNE-BOURG

*Peillonex : 35A, rue Peillonex
Villa Mauresque, 3, route de Sous-Moulin*

CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

À compter du 1^{er} juillet, la commune a confié la gestion de la crèche de Chêne-Bourg à l'entreprise Pop e Poppa. Faire partie de cette structure apporte non seulement aux directions des deux sites un appui administratif et comptable leur libérant du temps au service des enfants, mais leur permet également de participer à des cercles de qualité entre pairs et leur donne accès à une expertise et à un réseau de partenaires dans le domaine de la petite enfance au niveau cantonal, voire au-delà.

PRÉ-INSCRIPTIONS

Les préinscriptions se font dorénavant en ligne sur le site de Pop e Poppa :



BOUGER-JOUE-CRÉER : CLÔTURE ET PÉRENNISATION DES PROJETS

La crèche de Chêne-Bourg s'est lancée dans le processus de formation en psychomotricité « Bouger-Jouer-Créer » organisée par le Service Santé Jeunesse (SSEJ), de septembre 2022 à novembre 2023.

Le projet du volet 1, concernant les enfants âgés de 0 à 24 mois, s'est orienté sur le développement du partenariat crèche-familles autour du développement psychomoteur de l'enfant : des séances de sensibilisation parents-enfants-professionnels sont organisées en amont de l'entrée du bébé à la crèche.

Le projet du volet 2, pour les 2-4 ans, repose sur l'aménagement d'un espace moteur fixe et permanent. Cette permanence répondant à un besoin de sécurité des enfants et de développement de leurs compétences motrices.

Ces projets ont pour but de devenir pérennes, c'est-à-dire qu'ils transforment durablement les pratiques de la crèche.

LA FAMILIARISATION OU COMMENT REPENSER L'ENTRÉE EN CRÈCHE

Les équipes se sont penchées sur leur manière d'accueillir les nouvelles familles à la crèche : faire

connaissance avec les familles grâce à une visite à domicile et répondre à leurs besoins et préoccupations personnelles permet à tous d'entamer le séjour en crèche de manière sereine et détendue. Cette période sensible d'arrivée en crèche est ainsi passée de 2 semaines protocolées à quelques jours personnalisés.

ALIMENTATION

Une réflexion sur les repas servis à la crèche a réuni l'ensemble de l'équipe : cuisiniers, éducateurs, assistants socio-éducatifs (ASE), aides-cuisiniers, directions. Quelques membres du personnel ont pu suivre une formation sur les nouvelles recommandations en matière d'alimentation et de diversification ; des diététiciennes du service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) ont aussi apporté leur appui. De la vaisselle aux menus en passant par les fournisseurs et les heures des repas, tout a été repensé et réajusté.

APÉRO-CONFÉRENCE

La crèche a eu le plaisir d'accueillir Mme Odile Lecerf, psychologue, pour une intervention sur le thème du cadre et des limites, pendant laquelle parents et professionnels se sont retrouvés et ont pu échanger.

CAFÉ-PARENTS

Régulièrement, les parents sont conviés à rester pour un café lors de l'arrivée de leur enfant pour partager un temps avec l'équipe éducative, les enfants et d'autres parents.

FÊTES

Au cours de l'année, différentes fêtes ont été célébrées : Noël, Escalade, Pâques. Lors de chacune d'entre elles, les équipes éducatives ont organisé une journée festive et conviviale pour les enfants.

Pour alimenter la magie de Noël, chaque site a proposé aux enfants la venue d'un intervenant extérieur (conteuse et compagnie de théâtre toutes deux spécialisées dans la petite enfance).

POTAGER

Le site de la Mauresque a la chance de bénéficier d'un jardin : les enfants l'investissent chaque jour pour y jouer et y jardiner. Observer le cycle naturel de la graine au légume est d'une grande richesse pour petits et grands.

MAISON DE LA CRÉATIVITÉ

Les différents groupes d'âge se rendent régulièrement à la Maison de la créativité, dont l'approche correspond au projet pédagogique que la crèche met en œuvre chaque jour.

PARTENAIRES

La crèche poursuit une étroite collaboration avec les différents réseaux externes (SEI, SPEA, SSEJ, SPMI, ESEDE).

JARDINS D'ENFANTS

LE POLICHINELLE

Durant l'année scolaire, diverses animations sont organisées, telles que les fêtes de l'Escalade, de Noël et de fin d'année scolaire et la course d'école. Des sorties sont également planifiées : spectacles de marionnettes, visite d'une exposition, d'un musée et de la ludothèque « Les Diablotins » à Chêne-Bourg.

LE P'TIT EDEN

Depuis le 1^{er} octobre 2023, l'institution accueille un deuxième groupe de 15 enfants, ce qui représente un doublement de son activité, et l'équipe d'encadrement a été agrandie en conséquence. Le P'tit Eden a par ailleurs poursuivi sa collaboration avec la ludothèque Les Diablotins et la Maison de quartiers Le Spot afin de permettre aux enfants de découvrir et d'évoluer dans un autre environnement que le jardin d'enfants.

ÉCOLES ET ENFANCE

ÉCOLES

La commune de Chêne-Bourg comprend un établissement scolaire placé sous la direction de Mme Anne Davie, dont le secrétariat se trouve dans l'école De-Haller.

Les effectifs à fin décembre 2023 étaient de 759 élèves, dont 342 à De-Haller, 39 à Floraire, 77 à Place-Favre et 301 à Petit-Senn, dont une classe d'intégration (CLI) de 12 élèves.

Pour soutenir les enfants et leur famille, les services communaux ont renforcé leur collaboration avec l'établissement scolaire, notamment avec les éducatrices sociales. Ainsi, dans le projet de prévention contre le harcèlement dans le milieu scolaire, 4 ateliers ont été réalisés lors desquels la police municipale a présenté les différents aspects de la thématique aux classes de 7P de De-Haller et Petit-Senn.

Comme chaque année, la commune a offert à tous les élèves un petit cornet de Noël : cette action a pu être mise en place grâce à l'aide du service de l'environnement et du domaine public communal, qui a distribué les cornets dans les écoles.

RESTAURANTS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRE

En 2023, 54'800 repas ont été servis pour les 361 enfants accueillis quotidiennement dans les trois réfectoires en activité (écoles De-Haller, Place-Favre et Floraire).

Le prix du repas est de Fr. 7.50.- mais la commune intervient pour soutenir les familles plus vulnérables.

Durant cette année, la commune a poursuivi sa réflexion sur le fonctionnement des restaurants scolaires, notamment sur la participation des bénévoles au service des repas aux enfants.

La collaboration entre la commune et le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) a été cultivée et un projet pilote de partage d'une salle de gymnastique entre le GIAP et une société sportive chênnoise a été lancé à la rentrée 2023.

Par ailleurs, en plus des 361 enfants à midi, le GIAP a accueilli 160 élèves de manière quotidienne le soir. Les équipes proposent des animations et activités ludiques et récréatives telles que : tournois de foot, ateliers cuisine, activités sportives, jeux dans les préaux des écoles et les parcs, bricolages, moment de repos, jeux de société, spectacles. Certaines animations s'organisent avec plusieurs écoles du secteur.

ATELIERS EXTRASCOLAIRES

En partenariat avec l'association La Lyre de Chêne-Bougeries, des cours de musique ont été proposés aux enfants de la commune. Ces ateliers ont eu lieu les lundis après-midi et les enfants ont pu découvrir différents instruments.

SANT'ESCALADE

En collaboration avec le DIP, la commune a financé l'inscription de 121 enfants dans le cadre de leur participation à la course de l'Escalade.

PROMOTIONS

Cérémonie des 8P

Lors de la cérémonie organisée spécialement pour eux, les élèves de 8P ont reçu le traditionnel dictionnaire, cadeau de la commune, et divers prix spéciaux récompensant les efforts et aptitudes des élèves dans certaines branches. Ils ont ensuite présenté un spectacle de chant et de musique, pour le plus grand plaisir de tous. Les enfants ont ensuite pu profiter d'un spectacle de football free-style suivi d'une initiation pour les plus motivés.

Jeux dans les écoles et cortège

Les enfants des 4 écoles ont pu profiter de jeux et animations dans les préaux toute la journée du 30 juin, afin de fêter comme il se doit la fin de l'année scolaire. Maquilleuses, trampolines géants, parcours, etc. : une grande variété d'activités a été proposée aux élèves. À l'issue de cette journée de détente, les enfants ont formé un grand cortège qui s'est déplacé de l'école De-Haller à la place Favre, accompagné de musiciens hauts en couleur. Les festivités se sont ensuite poursuivies sur la place, agrémentées des mets préparés par les sauveteurs auxiliaires de la commune et par plusieurs foodtrucks.

COLONIE SAINT-GERVAIS – LA RIPPE

Les écoliers de Chêne-Bourg (jusqu'à la 8P) ont la possibilité de passer, durant l'été, entre 1 et 5 semaines à la Colonie de Saint-Gervais située à La Rippe sur Crassier (VD). Un partenariat avec les communes des Trois-Chêne permet aux habitants de bénéficier d'un prix préférentiel. Des conditions particulières peuvent également être accordées aux parents dont les revenus sont modestes. La colonie est située dans un cadre magnifique à 25 km de Genève, dans un environnement préservé à l'orée de la forêt, au pied du Jura. Des activités créatives, sportives, musicales et ludiques sont organisées.

LUDOTHÈQUE LES DIABLOTINS

Depuis le 1^{er} septembre 2023, à la suite du départ de la Présidente, la ludothèque Les Diablotins a renouvelé son comité. Il est composé d'une équipe de 3 co-présidentes et d'une trésorière.

Une ludothécaire a été engagée et travaille avec un taux d'activité de 40 %. Grâce à cet appui, les jours et heures d'ouverture ont été élargis et le taux de fréquentation est en constante hausse.

Depuis la rentrée scolaire 2023, la ludothèque ouvre ses portes au public les mercredis, jeudis et vendredis de 15h à 18h. Elle accueille chaque jour d'ouverture une cinquantaine de personnes (enfants et adultes) qui viennent jouer sur place et emprunter des jeux. En dehors de ces moments, des crèches et jardins d'enfants ainsi que des mamans de jour fréquentent régulièrement ce lieu.

Quelques bénévoles apportent un appui bienvenu pour le bon déroulement des activités.

JEUNESSE

TSHM

Avec la collaboration des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) Chêne & Co, la commune souhaite soutenir les jeunes par des actions de proximité et ciblées sur les problématiques que cette population rencontre. L'année 2023 a été marquée par le déménagement de l'équipe TSHM de son QG historique, rue François-Perréard 2, au profit de la maison du garde-barrière, avenue de Bel-Air 11.

Le Conseil administratif, sensible à la nécessité de créer de nouvelles structures d'accueil pour la jeunesse, a proposé au Conseil municipal de rénover la maison du garde-barrière ainsi que son annexe pour accueillir l'antenne régionale des TSHM. Ce lieu présente l'immense avantage d'être au cœur de la nouvelle centralité urbaine de Chêne-Bourg, à proximité des transports publics, de la Voie verte et de la gare, créant ainsi des conditions d'accueil favorable qui ont permis de renforcer la visibilité du travail de l'équipe hors murs.



Ces changements ont invité l'équipe à poursuivre l'écriture de son histoire en investissant cette nouvelle centralité.

Dans ce sens, en 2023, les TSHM ont réalisé :

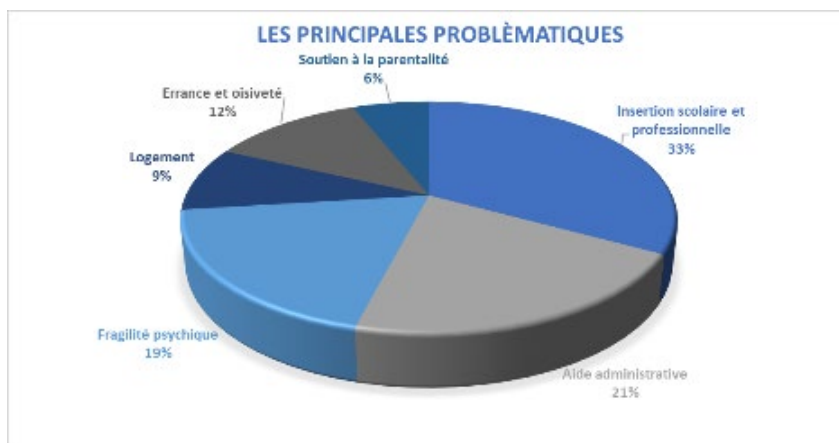
- 250 entretiens individuels,
- 40 suivis individuels.

Ainsi :

- 27 jeunes ont bénéficié d'une aide administrative ;
- 14 ont repris une activité ou une formation ;
- 9 rencontrent des difficultés d'ordre psychologiques (détresse, idées noires, mal-être, harcèlement, etc.) ;
- 5 ont été accompagnés vers l'accès à un logement ;
- 50 permanences collectives de 16h00 à 19h30 ont été tenues les mercredis avec une fréquentation moyenne de 20 jeunes ;
- 19 jeunes ont bénéficié de la campagne de sensibilisation intitulée « Mes impôts ? Je gère ! » en collaboration avec l'AFC ;
- 133 jeunes de la commune de Chêne-Bourg âgés de 15 à 20 ans ont pris part aux activités transversales.
- 40 activités de loisirs et 3 camps ont été organisés,
- 500 élèves de la commune ont été concernés par des ateliers dans les classes (présentation du mandat, ateliers violences, atelier prévention, etc.).

De plus, 51 contrats petits jobs ont été réalisés pour 802 heures de travail encadré par les TSHM. En effet, la commune a souhaité valoriser la participation des jeunes à la vie communale, leur offrant ainsi une possibilité de travailler sur des événements dans un cadre professionnel, qu'il s'agisse d'Opération Transat, de la fête de la musique, des promotions scolaires ou encore de la Fête nationale, notamment pour la participation au tri des déchets et à la récupération de la vaisselle réutilisable.

Les TSHM proposent aussi des actions collectives de prévention et d'animation, ainsi que des sorties qui permettent aux jeunes de s'émanciper dans la collectivité.



« LÂCHE PAS TON POTE »

« Lâche pas ton pote » est un dispositif de prévention et de sensibilisation lié aux consommations d'alcool, de cannabis et/ou d'autres substances psychotropes.



RANDONNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Les 7 et 8 septembre, M. Philippe Moser, Conseiller administratif, et deux travailleurs sociaux hors murs ont accompagné des jeunes de la commune pour vivre une randonnée intergénérationnelle mêlant jeunes et aînés de 17 à 72 ans, une aventure collective et humaine au cœur des Alpes suisses.



AÎNÉS

NONAGÉNAIRES ET CENTENAIRES

Les élus ont toujours le plaisir de marquer les anniversaires de leurs communiens atteignant 90, 95 et 100 ans. Cette année, 32 personnes ont reçu à cette occasion un présent et les meilleurs vœux du Conseil administratif.

VOYAGE DES AÎNÉS

Le voyage, organisé du 5 au 10 juin par la commune, a permis à 44 personnes de se rendre sur la route de l'Occitanie.

SORTIE DES AÎNÉS

Le jeudi 19 octobre, 117 personnes, accompagnées par des membres du Conseil administratif et de l'administration communale, ont pu se rendre au Papillorama puis au Musée de l'aviation à Payerne. Lors de cette sortie, 2 couples ont fêté leurs noces de diamant et 5 couples leurs noces d'or.

COLIS DE NOËL

Au mois de décembre, 779 colis de Noël ont été livrés aux personnes âgées de 75 ans et plus.

CHÊNE-BOURG A DU CŒUR POUR NOËL

Le 16 décembre, la salle Point Favre a accueilli le traditionnel repas de Noël solidaire organisé par les autorités de Chêne-Bourg. 254 convives ont pris plaisir à participer à cette rencontre festive et chaleureuse, avec le concours de 20 bénévoles.



IMMEUBLE AVEC ENCADREMENT POUR PERSONNES ÂGÉES (IEPA)

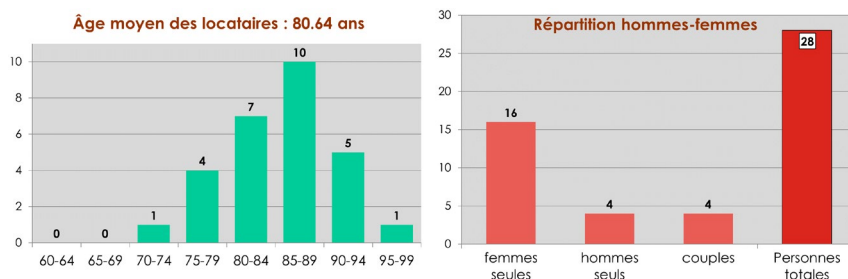
Rue de Genève 75

La commune de Chêne-Bourg dispose d'un immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), géré par l'Institution du maintien à domicile (Imad).

La salle à manger a été rénovée par la commune et une caméra à la porte de l'immeuble a été mise en place.

En 2023, il y a eu 3 départs en EMS et 2 arrivées.

Au 31 décembre 2023, on compte 28 locataires, ce qui correspond à un taux de remplissage de 93 %.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Chaque année, la commune de Chêne-Bourg soutient des associations œuvrant dans le domaine social. En 2023, la commune a reçu plus de 100 demandes. La commission de la cohésion sociale a décidé d'allouer les subventions de la manière suivante :

- Solidarité internationale (sur les thèmes de la formation et de l'alimentation) : 27 associations ont été soutenues financièrement pour un montant total de Fr. 125'000.- ;
- Actions communautaires locales : 39 associations ont été soutenues financièrement pour un montant total de Fr. 142'000.-.

AFFAIRES SOCIALES

ACTIONS SOCIALES

Pour l'action sociale en 2023, la commune ayant un rôle subsidiaire aux prestations cantonales, l'accent a été mis sur une collaboration de réseau afin de mieux informer et orienter les personnes en fonction de leurs besoins. Toutefois, 280 personnes ont bénéficié d'un suivi du service de la cohésion sociale, dont 116 (41 %) nouvelles situations. Les personnes ont été informées et orientées selon leurs demandes. La plupart du temps, une analyse sociale et financière de la situation du demandeur a été effectuée.

Afin de répondre au plus près aux besoins des communiers, le service de la cohésion sociale a mis en place deux nouvelles permanences, dont une spécifiquement dédiée aux aînés.

ACTION CARTES CADEAUX À NOËL

180 personnes ont pu bénéficier de cette action.

CARTES JOURNALIÈRES CFF

Un total de 1'235 cartes CFF à disposition des habitants de la commune a été vendu du 1^{er} janvier au 31 août. Une nouvelle offre de cartes journalières CFF est mise en place à partir du 1^{er} janvier 2024.



ABONNEMENTS TPG

Le Conseil administratif a renouvelé en 2023 l'offre pour les abonnements juniors en offrant une subvention d'une valeur de Fr. 50.- lors de l'acquisition ou du renouvellement d'un abonnement annuel. Ainsi, 310 juniors ont

profité de cette offre. Le coût de l'opération pour la commune s'est élevé à Fr. 15'500.-.

PERMANENCE JURIDIQUE

Afin d'orienter les habitants des Trois-Chêne face à un problème juridique ou de les informer sur un sujet relatif au droit, une permanence juridique hebdomadaire s'est tenue à la Mairie tout au long de l'année. Durant cette année, 141 personnes ont pu bénéficier du conseil avisé d'un spécialiste du droit.

PERMANENCE DETTES ET IMPÔTS

En collaboration avec l'association Alternatives Dettes, la commune offre dans le cadre d'une permanence hebdomadaire des conseils dans le domaine du désendettement et, de février à fin avril, propose de l'aide pour le remplissage des déclarations fiscales. 12 procédures de désendettement ont ainsi été initiées et 50 personnes ont été aidées pour le remplissage de leur déclaration d'impôts.

PERMANENCE DÉDIÉE AUX AÎNÉS

Depuis l'entrée en vigueur de la LRT-1 (loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton), la commune de Chêne-Bourg a mis en place, dès janvier 2023, une permanence à raison d'une demi-journée par semaine en faveur des aînés de la commune. Les aînés établissent avec l'assistante sociale un « bilan social » pour leur proposer, au besoin, un accompagnement dans leurs démarches socio-administratives. Certaines situations ont pu être déléguées à Dôme Seniors, association qui vient en aide aux aînés, avec laquelle la commune a créé un partenariat. La commune de Chêne-Bourg a accompagné 137 aînés et Dôme Seniors a effectué 117 suivis durant l'année 2023.

CENTRE D'ACTION SOCIALE (CAS) DES TROIS-CHÊNE

Chemin de la Gravière 3

Le service de la cohésion sociale a renforcé sa collaboration avec le CAS pour les situations individuelles spécifiques nécessitant des prises en charge de frais ponctuelles ou des orientations particulières. Cette collaboration vise à proposer un soutien aux résidents de la commune au plus proche de leurs besoins.

Le CAS de Trois-Chêne arrive au terme du projet pilote de 24 mois entamé en 2022, testant une partie de la future loi sur l'aide sociale. Les résultats sont plus qu'encourageants et démontrent un gain d'autonomie et une augmentation de la qualité du lien entre personnes bénéficiaires et professionnels. Plus précisément, le 25 juin 2023, la loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP) a été votée et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Le CAS accompagne 782 dossiers sur 1100 dossiers pour les trois communes dans le projet pilote et a l'autorisation de maintenir les personnes dans ce modèle jusqu'au changement de loi. L'équipe se prépare maintenant à l'entrée en vigueur

de la nouvelle loi, notamment en orientant encore davantage le travail vers l'accompagnement des personnes et en simplifiant au maximum tout le processus. En se basant sur l'autonomie, les compétences et la responsabilité de l'usager, il s'agit avant tout de se recentrer sur l'accompagnement social en construisant une relation de confiance et de sortir d'une logique de contrôle. Ce changement de philosophie nécessite de passer d'une gestion orientée sur les documents à une gestion axée sur l'information. Cela implique de renforcer les échanges avec l'usager et de lui faire confiance dans sa capacité à s'impliquer dans la résolution de ses problématiques.

QUELQUES CHIFFRES

En 2023, le CAS des Trois-Chêne est venu en aide à 576 résidents de Chêne-Bourg (dont 556 avec prestations financières), soit 317 dossiers, en augmentation de 11 % par rapport à décembre 2022.

TROIS CHÊNE EMPLOI

Rue du Gothard 13

Antenne pour l'emploi des communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, et Thônex, la structure compte également 8 communes partenaires : Anières, Collonge-Bellerive, Cologny, Jussy, Meinier, Puplinge, Presinge et Vandœuvres.

MISSION DE TROIS CHÊNE EMPLOI

Les communiers font appel aux services de Trois Chêne Emploi de manière volontaire. Ils ont la possibilité de fréquenter la structure régulièrement ou de manière ponctuelle, et de bénéficier d'un suivi adapté à leurs besoins par les conseillères en insertion professionnelle.

Les attentes à l'égard de la structure varient d'une personne à l'autre. Elle aide ses usagers dans la constitution d'un dossier de candidature complet, dans leurs recherches d'emploi et leurs postulations en ligne ou à la préparation aux entretiens d'embauche. Elle les accompagne également dans la construction d'un projet professionnel réaliste et réalisable. Pour ce faire, les conseillères effectuent régulièrement des demandes de fonds auprès de diverses institutions et communes. Ces aides financières ponctuelles ont permis à certains usagers de poursuivre leurs études supérieures, d'effectuer une formation certifiante ou un séjour linguistique, ou d'obtenir un permis professionnel.

De plus, l'équipe attache beaucoup d'importance à entretenir une collaboration étroite avec les employeurs de la région afin de faciliter le processus d'insertion ou de réinsertion des personnes sur le marché du travail.

ACTIVITÉ EN 2023

En 2023, 752 personnes provenant des Trois Chêne et des communes d'Arve et Lac partenaires ont été suivies. Parmi elles, la structure a enregistré 434 nouvelles inscriptions.

D'ailleurs, Trois Chêne Emploi a comptabilisé 259 retours à une activité professionnelle (stages, apprentissages, remplacements, CDD, CDI)

Bien qu'accueillant un public de tous âges, une attention particulière est accordée au suivi des jeunes en recherche d'apprentissage, notamment lors des périodes charnières, et de ceux en rupture scolaire afin de les motiver à s'investir dans un projet de formation.

Cette année encore, Trois Chêne Emploi a pris à cœur d'accueillir des stagiaires. L'une de ses missions étant d'aider les usagers à trouver des stages auprès d'entreprises, il est important à ses yeux de donner également cette opportunité à des jeunes et des adultes en les accueillant au sein de la structure.



LE SPOT – MAISON DE QUARTIERS DE CHÊNE-BOURG

Rue François-Perréard 2



Tous les événements et activités du Spot :



La Maison de quartiers de Chêne-Bourg propose de multiples activités et met sur pied divers projets adaptés aux besoins des quartiers et de ses habitants de tous âges, tels que des animations, des cours et des ateliers, des sorties, des repas intergénérationnels et des spectacles. En 2023 près de 80 activités, actions et animations ont été organisées par Le Spot.

De plus, Le Spot propose une veille sociale permanente donnant la possibilité aux autorités communales d'ajuster leur politique et de collaborer avec le réseau local afin d'intervenir sur des situations précises. Dans ce sens, elle est un partenaire essentiel de la commune.

En 2023, la participation financière communale s'est élevée à Fr. 116'150.- pour le fonctionnement, à quoi s'ajoutent Fr. 9'934.- de subvention pour l'achat de matériel.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire de la place Favre propose des produits locaux mais également des animations, concerts et dégustations ainsi que des animations pour petits et grands lors d'événements phares tels que la fête du printemps et la fête de l'hiver. Le Spot et d'autres associations ont également mis en avant leurs activités et actions auprès de la population locale.

Lors de la fête du printemps, les enfants ont profité de jeux géants proposés par l'association de la ludothèque Les Diablotins. Les adultes ont pu découvrir des mets et boissons de la région au travers d'un apéritif offert par la commune, et tous ont profité de l'ambiance musicale assurée par le Spot. L'association ProSpecieRara, avec laquelle Chêne-Bourg collabore dans un projet de culture d'artichauts violets de Plainpalais, a ainsi proposé une présentation de son travail et des spécimens Chênois de ce légume ancien.

En 2023, la commune et les marchands ont fait le choix de déplacer le jour de marché au mardi après-midi, choix qui a porté ses fruits en accroissant la fréquentation de celui-ci.



FONDATION POUR LE LOGEMENT

Présidence de M. Philippe Moser, Conseiller administratif

La Fondation a été créée en 1977, en vertu de la loi sur les fondations de droit public du 15 novembre 1958, dans le but de mettre à la disposition de la population de Chêne-Bourg des logements confortables à loyers abordables ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

LE PATRIMOINE

Le patrimoine de la Fondation est composé de :

- 7 immeubles à loyers libres construits en 1976 situés à l'avenue de Bel-Air 49, 49A, 49B, 49C, 51, 51A, 51B ;
- 3 immeubles à loyers libres construits en 1996 situés à l'avenue de Bel-Air 47A, 47B et 47C ;
- 2 immeubles à loyers libres construits en 1996 situés à la rue Peillonnex 35 et 37 ;
- 1 immeuble HLM-LUP construit en 2015 situé à la rue Peillonnex 35A.
- 1 immeuble HLM-LUP construit en 2023 situé à l'avenue de Bel-Air 61.

BÂTIMENTS À LOYERS LIBRES

Les bâtiments à loyers libres de l'avenue de Bel-Air 47A à 51B comportent 117 appartements de 2 à 6 pièces représentant 455 pièces, 38 parkings extérieurs, 85 parkings intérieurs, 10 boxes, 2 places pour motos, pour un état locatif de Fr. 1'861'185.-.

Les bâtiments à loyers libres de la rue Peillonnex 35 et 37 comportent 30 appartements de 2.5 à 5 pièces représentant 118.5 pièces, 5 arcades d'une surface totale de 378 m², un garage souterrain de 50 places, pour un état locatif de Fr. 667'215.-.

BÂTIMENTS HLM-LUP

Le bâtiment HLM-LUP de la rue Peillonnex 35A comporte 14 appartements de 4 à 5 pièces représentant 68 pièces, 1 arcade d'une surface totale de 151 m², un garage souterrain de 13 places de parking, pour un état locatif de Fr. 299'904.-.

La construction du bâtiment HLM-LUP de l'avenue de Bel Air 61 s'est achevée et les locataires ont emménagé en automne 2023. Ce bâtiment comporte 14 appartements de 3 à 4 pièces représentant 47 pièces, 1 appartement de secours de 1,5 pièce, un garage souterrain de 12 places de parking, pour un état locatif de Fr. 52'227.-.

FINANCES

Sur le plan financier, l'exercice 2023 s'est clôturé avec un montant de Fr. 1'571'562.- aux charges et de Fr 2'864'142.- aux revenus, dégageant ainsi un excédent de revenus de Fr. 1'292'581.-.

